

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PERIGORD

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

TOME LXVII. — PREMIÈRE LIVRAISON



PERIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GADAUD, 14

Janvier-Février 1940

SOMMAIRE

DÈS MATIÈRES CONTENUES DANS LA 1^{re} LIVRAISON

	Pages
Statuts de la Société.....	5
Règlement intérieur.....	9
Membres de la Société morts pour la Patrie pendant la Guerre 1914-1918.....	10
Liste des membres.....	11
Sociétés correspondantes.....	43
Séance mensuelle du jeudi 7 décembre 1939.....	46
— — du jeudi 4 janvier 1940.....	51
Le paléolithique ancien des plateaux au sud des Eyzies (<i>suite et fin</i>) (Abbé H. BREUIL, S. BLANC et M. BOURGON)	57
La maison Tenant, 17, rue Eguillerie à Périgueux (DESHOULIÈRES).....	69
Les stalles de l'église de Monpazier (D ^r STEPHEN-CHAUVET).	74
Une seigneurie périgourdine en 1789 (<i>suite et fin</i>) (Jean MAUBOURGUET) ..	78
VARIA. — Curieux procès à Sireuil en-Périgord (M. SE- CONDAT).....	93

AVIS IMPORTANT

Les membres de la Société sont avisés que celle-ci a un compte-courant aux chèques postaux sous le n° 545, Bordeaux.

Ceux qui, pour le versement de leur cotisation, useront de ce mode de paiement pratique et économique, sont priés de faire les virements, l'envoi des mandats ordinaires et des mandats-cartes à l'adresse suivante : Bordeaux, compte-courant 545, Société historique et archéologique du Périgord, 26, rue de Strasbourg, Périgueux.

Eviter de faire les versements au nom du trésorier. ce qui crée des difficultés pour l'inscription des titres au c/c de la Société.

Adresse du Président : M. le Chanoine Roux, 2, place de la Cité, Périgueux.

» Trésorier : M. Charles Aublant, 26, rue de Strasbourg, Périgueux.

» Secrétaire-général : M. Jean Maubourguet, 18, rue du Plantier, Périgueux.

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

TOME LXVII



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GAUD, 14.

—
1940

BULLETIN

OF THE

AMERICAN

PHYSICAL



PHYSICS

1911

STATUTS

DE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD,

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret du 19 Avril 1888.

ARTICLE PREMIER.

La *Société historique et archéologique du Périgord* a pour but : la recherche, l'étude et la conservation des documents anciens, de tous les âges, qui intéressent l'histoire de notre province et l'histoire générale du pays.

ART. 2.

Le siège de la Société est fixé à Périgueux.

ART. 3.

La Société se compose :

- 1° De Membres Titulaires ;
- 2° De Membres Associés ;
- 3° De Membres Honoraires ;
- 4° De Membres Correspondants.

Le nombre des Membres de ces différentes catégories n'est pas limité.

ART. 4.

Les Membres Titulaires et Associés ne sont admis que s'ils en font la demande par écrit au Président et s'ils sont présentés par deux Membres Titulaires ou Associés.

ART. 5.

Les Membres Honoraires et les Membres Correspondants sont nommés en assemblée générale sur la présentation du Bureau; lorsqu'ils assisteront aux séances, ils pourront siéger avec les administrateurs de la Société.

ART. 6.

Les Membres Titulaires et Associés doivent, annuellement, une cotisation de vingt francs, et les Membres Titulaires seuls, le jour de leur réception, un *Droit de Diplôme* de dix francs.

ART. 7.

La Société est administrée par un Bureau composé de onze membres :

- Un Président ;
- Cinq Vice-Présidents (un par arrondissement) ;
- Un Secrétaire-Général ;
- Trois Secrétaires-Adjoints ;
- Un Trésorier.

ART. 8.

Le Bureau est nommé pour un an, en *Assemblée générale*, au scrutin de liste, et il doit être renouvelé chaque année, le 27 mai, le lendemain de la fête dite de la St-Mémoire. Les mêmes administrateurs sont rééligibles. Le Bureau ne peut prendre de décision qu'en présence de cinq de ses Membres, le Président, deux Vice-Présidents, le Secrétaire-Général et le Trésorier. Les procès-verbaux des séances sont rédigés par le Secrétaire-Général, signés de lui et du Président.

ART. 9.

Le Président propose les questions à résoudre, qui sont adoptées ou rejetées à la majorité des votes des Membres Titulaires ou Associés présents. Mais, pour qu'une décision soit valable,

il sera nécessaire que quatorze de ces Membres assistent à la séance. En cas de partage égal des votes, la voix du Président est prépondérante.

ART. 10.

Le Trésorier est dépositaire des fonds de la Société ; il est chargé du recouvrement des cotisations et de toutes les sommes dues ou données ; il débat tous marchés, revise les mémoires de fournitures et travaux faits pour le compte de la Société ; il acquitte, après contrôle du Bureau et approbation du Président, les dépenses votées en assemblée générale ou en séance mensuelle. Chaque année, dans la séance du premier jeudi de janvier, il rend compte de sa gestion.

ART. 11.

Le Trésorier représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.

ART. 12.

Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations annuelles des Membres Titulaires et des Membres Associés ; 2° des dons et legs ; 3° des subventions qui peuvent lui être allouées ; 4° et du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ART. 13.

Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 14.

Les excédents de recettes, qui ne sont pas indispensables aux besoins ou au développement de la Société, seront placés en fonds publics français, en actions de la Banque de France, en obligations du Crédit Foncier de France, ou en obligations de chemins de fer français, émises par des compagnies auxquelles un minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

ART. 15.

La Société se réunit dans son hôtel, 18, rue du Plantier : 1° en *Séance mensuelle*, tous les premiers jeudis du mois, excepté en juin ; 2° en *Assemblée générale*, le 27 mai, le lendemain de la fête de la Saint-Mémoire.

ART. 16.

Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Préfet, déterminera les dispositions accessoires propres à assurer l'exécution des présents Statuts ; il pourra être modifié dans la même forme.

ART. 17.

En cas de dissolution de la Société, la dévolution et l'emploi de son avoir, tant mobilier qu'immobilier, feront l'objet d'une délibération prise en Assemblée générale, qui sera soumise à l'approbation du Gouvernement. L'Assemblée générale doit compter vingt-cinq Membres Titulaires ou Associés au moins pour que ses décisions soient valables.

ART. 18.

Les présents Statuts ne pourront être modifiés qu'en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale et de l'approbation du Gouvernement. L'Assemblée générale, saisie du projet de modification par le Bureau ou par vingt-cinq de ses Membres, ne peut prononcer qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents. Cette même Assemblée doit être formée du quart au moins des Membres en exercice.

Périgueux, le 4 Mars 1886.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ART. 1^{er}. — Les manuscrits inédits, apportés à la Société seront soumis à l'examen d'un comité d'impression, qui en décidera la publication ; mais, avant de la commencer, le manuscrit devra être entièrement communiqué.

ART. 2. — Ce comité de publication se composera de trois membres, outre le Président et le Secrétaire général ; il se réunira toutes les fois qu'il sera nécessaire sur la convocation du Président. Ses décisions seront prises à la majorité des membres présents. La voix du Président est prépondérante en cas de partage.

ART. 3. — Les auteurs sont seuls responsables des articles qu'ils signent et des idées qu'ils émettent.

ART. 4. — Aucune généalogie de famille ne sera admise, ce genre de travail étant d'un intérêt trop restreint ; pas plus que les mémoires sur des sujets d'histoire contemporaine qui pourraient froisser des susceptibilités.

ART. 5. — Les auteurs feront exécuter à leurs frais les tirages à part des travaux insérés dans le *Bulletin* de la Société. Tout tirage à part portera la mention du volume d'où il est extrait.

ART. 6. — Les volumes publiés par la Société, et non retirés dans les délais prescrits par les Membres Titulaires et Associés, qui y ont droit, seront vendus au prix que fixera chaque année l'Assemblée générale du 27 mai.

ART. 7. — Pour être élu Membre Titulaire de la Société, il faut ou être originaire du Périgord, ou l'habiter, ou y avoir des intérêts. Les Membres Associés ne sont pas tenus de remplir ces conditions ; ils peuvent être étrangers au département, mais les uns et les autres doivent être présentés par deux membres.

Délibéré à Périgueux en Assemblée générale, le 28 mai 1907.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

MORTS POUR LA PATRIE

PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918

RENÉ DE FRÉMONT, sous-lieutenant au 250^e de ligne.

L'abbé CLODER, curé de Cognac-sur-l'Isle.

L'abbé CHANTELOUBE, curé de Doissac.

CHARLES DEVIN, lieutenant du génie, pilote aviateur, chevalier de la Légion d'honneur.

Le capitaine adjudant-major CAIEZ D'EPINAY, chevalier de la Légion d'honneur, du 234^e d'infanterie.

LOUIS SIMON, sous-lieutenant au 308^e d'infanterie.

GABRIEL LASSAIGNE, lieutenant à l'Etat-Major divisionnaire.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

BUREAU

Président

M. le chanoine Joseph ROUX,  A, lauréat de l'Institut.

Vice-Présidents

- M. Fournier DE LAURIÈRE,  A.
M. le comte de SAINT-SAUD,   I.
M. André JOUANEL,  I.
M. Joseph DURIEUX, C   I.
M. Géraud LAVERGNE,   I.

Secrétaire-Général

M. Jean MAUBOURGUET,   I.

Secrétaires-Adjoints

- M. Eugène AUBISSE,  I.
M. le D^r Charles LAFON,  .
M. le comte Henri DE LESTRADE.

Trésorier

M. Charles AUBLANT,   I.

COMITÉ DE PUBLICATION

M. le PRÉSIDENT, M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. Géraud LAVERGNE, le comte DE SAINT-SAUD et DUBOSQ.

MM. les membres de la Société qui auraient changé d'adresse ou désireraient apporter des modifications au libellé des renseignements portés sur la présente liste sont priés d'en informer M. le Secrétaire général avant le 1^{er} janvier de chaque année.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

1926. AFFLET (L'abbé), curé-doyen de Terrasson.
1919. ANDRIEU (M^{me} J.). Rue du Sommerard, 19, Paris (V^e), et Ribeyrolles, par Le Change.
1920. ANDRIEU-DELILLE (M^{me}). Rouffignac.
1935. ANTONY (Alfred), O , directeur de l'Administration de l'Octroi intercommunal de la région parisienne. Rue du Regard, 12, Paris (VI^e).
1939. APPEYROUX (L'abbé Henri), curé-doyen d'Excideuil.
1934. ARDILLIER (Max), docteur en droit, négociant. Boulevard de Vésone, 23, Périgueux.
1938. ARLET (Jean), , ingénieur civil des Mines. Rue Hamelin, 3, Paris (XVI^e), et rue Landry, 7, Sarlat.
1930. AUBISSE (Eugène),  I, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire. Rue Emile-Lafon, 34, Périgueux.
1888. AUBLANT (Charles), ,  I, Conservateur du Musée du Périgord. Rue de Strasbourg, 26, Périgueux, et Boulois, par Echourgnac.
1929. AUBLANT (Pierre), chef de comptabilité à la succursale de la Banque de France. Boulevard Mariette, 75, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
1939. AUDOIN (Fernand), maréchal-des-logis-chef de gendarmerie. Laforce.
1929. AUDY (Paul), avenue Marceau, 45, Paris (XVI^e), et Laudonie, par Rouffignac.
1923. BALARD (Le D^r Paul), chirurgien-accoucheur en chef de la Maternité. Rue Duffour-Dubergier, 9, Bordeaux.

1938. BARET (Léon). Rue de Metz, 16, Périgueux.
1928. BARILLOT (Ernest), *, ✂ I, pharmacien. Cours Saint-Georges, 23, Périgueux.
1936. BARITEAU (Louis), *. Château des Bernadières, par Ladosse.
1923. BARJOU (Le colonel Victor), O *. Avenue Béran-ger, 14, Pessac (Gironde).
1928. BARRIÈRE (L'abbé), curé doyen de Monpazier.
1920. BARRIÈRE (Pierre), ✂ A, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, professeur au Lycée. Rue Mazarin, 74, Bordeaux.
1939. BASCOU (Jacques), licencié d'histoire, diplômé d'Etudes supérieures, professeur à l'E. P. S. Périgueux.
1928. BASTARD (Le baron Henri de). Château d'Hautefort, au Pavillon de Saint-Agnan, par Hautefort.
1891. BEAUMONT (Le marquis Georges de). Saint-Cyprien.
1894. BEAUMONT-BEYNAC (Le marquis de), C ✂. Château de la Roque, par Saint-Cyprien.
1934. BÉLINGARD (Georges), expert près les Tribunaux. Rue de la Constitution, 7, Périgueux.
1926. BELLERIVE (M^{me} Charles de), diplômée de l'Ecole du Louvre. Rue du Sergent-Hoff, 4 bis, Paris (XVII^e).
1917. BENOIT (Robert), *, ✂ I, félibre majoral, président du *Bournat du Périgord*. Rue Eguillerie, 2, Périgueux.
1939. BERGOUNIOUX (Le R. P. Frédéric), docteur ès sciences, professeur à l'Institut Catholique. Rue de la Fonderie, 31, Toulouse (Haute-Garonne).
1936. BERTON (M^{me} René). Rue de la République, 6, Périgueux.
1936. BESSE-DESMOULIÈRES (Camille), *, ✂ A, Consul général de France en retraite. Milhac-de-Nontron.
1930. BESSEY DE CONTENSON (Le baron Christophe de), O *, chef d'escadron en retraite. Villa Mathilde, Sousse (Tunisie).
1908. BESSON (Georges), avoué-licencié honoraire. Cours Georges-Clémenceau, 3, Bordeaux.
1910. BEYNEY (Maurice), juge d'instruction. Hôtel Loubat, rue Chanzy, Libourne (Gironde).

1933. BEZAC (L'abbé), préfet des études à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1926. BIBIÉ (Maxence), *, ̄, ancien Sous-Secrétaire d'Etat, député de la Dordogne, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux. Rue de l'Hôtel-de-Ville, 18, Ribérac.

Bibliothèque des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DORDOGNE. Périgueux. (Service.)

1930. Bibliothèque de l'ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS. Périgueux. (Service.)

1930. Bibliothèque de l'ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES. Périgueux. (Service.)

Bibliothèque de l'ECOLE SUPÉRIEURE DE THÉOLOGIE. Avenue de Paris, 38, Périgueux. (Service.)

Bibliothèque de l'EVÊCHÉ. Rue Paul-Louis-Courrier, Périgueux. (Abonnement.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Bergerac. (Abonnement.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Périgueux. (Service.)

1934. BIDANCHON (Roger), architecte. Rue Maleville, 3, Périgueux.

1940. BIRABEN (Louis), *, ̄, chef de cabinet du Directeur général de l'Assistance Publique, en retraite. Rue Vallette, 57, Bergerac.

1934. BLANC (Edmond). Château de Puyroger, par Javerlhac.

1932. BLANC (Séverin), *, ̄ I, directeur d'Ecole communale. Les Eyzies-de-Tayac.

1935. BLANCHARD (Fernand). Rue de l'Avenir, 4, Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1939. BLANCHAUD (Edmond de), professeur agrégé au Lycée. Rue de Metz, 31, Périgueux.

1928. BLANCHOU (A.), propriétaire. Castel des Conches, par Thiviers.

1937. BLOC (André), ingénieur des Arts et Manufactures, architecte. Rue Bartoldi, 5, Boulogne-Billancourt (Seine).

1939. BLONDEL (Lieutenant-colonel Fernand), C *, ̄. Avenue Bertrand-de-Born, 16, Périgueux.

1926. BOISSARIE (André), licencié ès lettres et docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris. Rue Guynemer, 4, Périgueux et Beauregard-de-Terrasson.
1937. BOISSARIE (Maurice), O *, Directeur général de la Compagnie française de réassurances. Boulevard de Courcelles, 34, Paris (XVII^e).
1933. BONIS (Le D^r). Belvès.
1937. BORIAS (E.), ingénieur E. C. P. Château du Petit-Change, par Périgueux.
1934. BOUILLON (L'abbé Léon), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.
1924. BOUR (Alfred), *, ✚, licencié ès lettres, docteur en droit, avocat, conseiller municipal de Paris. Rue de Liège, 40, Paris (VIII^e), et la Coudercherie, par Saint-Pierre-de-Côle.
1889. BOURDEILLE (Le marquis de), membre titulaire du Conseil héraldique de France. Château de Bourdeille.
1919. BOURDEILLETTE (Adolphe), *, ✚ I, conseiller honoraire de Cour d'appel. La Roque, par Brantôme.
1935. BOURDICHON (Jean), *, ✚ I, négociant. Montignac-sur-Vézère.
1927. BOURGÈS (Louis), licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'École libre des Sciences Politiques. Rue de Rennes, 66, Paris (VI^e), et le Moustier, par les Eyzies-de-Tayac.
1930. BOURGOIN (M^{me} Marguerite), institutrice en retraite. Rue de la Nation, 4, Périgueux.
1932. BOURGON (Maurice), instituteur. Siorac-en-Périgord.
1926. BOURRUT-LACOUTURE (Le D^r), *, ✚ A. Rue Amiral-Augey-Dufresse, Ribérac.
1938. BOVÉE (Louis de), *, ingénieur civil. Rue de Metz, 13, Périgueux.
1907. BOYSSEUILH (Le marquis de). Château de Boreau, commune de Cornille, par Périgueux.
1894. BOYSSON (Bernard de), *, ✚, ancien capitaine de réserve de cavalerie. Château d'Argentonnesse, par Saint-Cyprien.
1937. BOYSSON (Guy de). Compagnie du Canal de Suez, Ismaïlia (Égypte).

1928. BOYSSON (Le colonel de). Rue François-de-Sourdis, 131, Bordeaux, et château de Doyssac, par Belvès.
1931. BRACHET (Pierre), pharmacien. Rue Beaupuy, 3, Mussidan.
1927. BRAU-LONG (Louis), contrôleur principal rédacteur des Contributions indirectes. Rue Cardinal-Lecot, Bordeaux.
1938. BRETHÉ (E.), § A, professeur au Lycée. Rue Victor-Hugo, 23, Périgueux.
1939. BRETON (Christian), industriel. Rue Emile-Lafon, 11, Périgueux.
1937. BRIAL (Georges), chirurgien-dentiste. Boulevard Montaigne, 36, Bergerac.
1920. BROU DE LAURIÈRE (Pierre de), § , licencié en droit. Avenue de Paris, 7, Périgueux.
1903. BUFFETEAU (Eugène), avoué honoraire. Cours Montaigne, 23, Périgueux.
1918. BUGEAT (L'abbé Alfred), § , curé de Château-l'Evêque. Fayard, par Agonac.
1927. BUGNIET (Alfred), directeur de la Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens. Rue de Longchamps, 150, Paris (XVI^e).
1907. CALÈS (L'abbé), curé de Saint-Nexant.
1928. CALLANDREAU (A.). Château de Beauvais, par Lussas-et-Nontronneau.
1927. CANTELLAUBE (Maurice de). Rue du Pavillon, 9, Bordeaux.
1929. CARBONNIÈRES DE SAINT-BRICE (Le baron Hubert de). Chaussée de Vilvorde, 9, Grimberghen (Brabant) (Belgique).
1894. CAZALAS (Le général Eutrope), C § , § , § I. Rue des Etats-Généraux, 20, Versailles (Seine-et-Oise), et Ribérac.
1932. CERCLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. Place Bugeaud, 21, Périgueux.
1932. CHALUP (Le comte Henri de). Château de Cosnac, par Brive (Corrèze).
1926. CHAMPERNAUD (Jean-Louis), directeur du *Combat Périgourdin*. Rue Victor-Hugo, 6, Périgueux, et château de Saint-Maurice, par Sainte-Alvère.

1933. CHAMPOU (Roger), ingénieur-agronome, chef de section à la Caisse nationale de Crédit agricole. Rue Casimir-Périer, 5, Paris (VII^e).

1938. CHANEL (Henri), inspecteur de l'Enseignement primaire, Nontron.

1932. CHAPGIER-LABOISSIÈRE (M^{lle} Germaine). Rue du Loup, 91, Bordeaux (Gironde).

1933. CHAPON (M^{lle} Germaine), institutrice. Rue Léon-Dessales, 40, Périgueux.

1927. CHARBONNET (Jean), § I , instituteur honoraire. Lisle.

1933. CHARMARTY (Gaston), § I , directeur de l'Union musicale. Route de Périgueux, 10, Mussidan.

1933. CHASSAING (Le D^r). Paulhiac, par Daglan.

1887. CHASTAING (Mgr), curé de Bourniquel, par Lalindé.

1932. CHASTEIGNER (Comtesse René de). Château de Borie-Petit, par Périgueux.

1932. CHAUMETTE (L'abbé Gabriel), curé-doyen de Montagnier.

1939. CHAUVET (Le D^r Stéphen), vice-président de la Société Préhistorique Française. Rue de Grenelle, 35, Paris (VII^e).

1933. CHAUX (Francisque), O \ast , président de la Chambre de Commerce. Castel-Peyssard, Périgueux.

1921. CHAYROU (L'intendant général Roger), C \ast , § . Rue Rosa-Bonheur, 6, Paris (XV^e), et à Domme.

1934. CHEMINADE (Roger), propriétaire. Montcaret.

1932. CHEYNIER (Le D^r André). Terrasson.

1933. CHOISEUL-PRASLIN (Le comte de). Château de Sept-Fons, par Périgueux.

1935. CUPÈRE (L'abbé Raymond), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1905. CLÉDAT (Jean), ancien membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, conservateur du Musée d'Ismaïliah. Château de Bouch, par Condat-le-Lardin.

1905. COCULA (Paul), \ast , § I , architecte diplômé par le Gouvernement, architecte des Monuments historiques. Rue Bodin, 17, Périgueux.

1939. COCULA (Pierre),  A, architecte, capitaine commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers. Rue Bodin, 17, Périgueux.

1924. COINTAT-MOUTON-DUVERNET (Georges),  A. Grand'Rue, Aubeterre (Charente).

1925. COLIN (M^{me} H.). Avenue de Paris, 30, Périgueux.

1924. COLOMBIER, ingénieur principal S. V. en retraite. Villa Blanche, avenue de Paris, Périgueux.

1934. COMTE (M^{me} Anne). Rue Bodin, 30, Périgueux.

1931. CONIL (André), propriétaire. Château de Tourtoirac.

1934. CONIL (Auguste). Château du Graveron, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

1922. CONSTANTIN (Le baron Yves de),  , Conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Montpensier, 26, Paris (1^{er}).

1929. CONTOU (Roger), receveur-contrôleur de l'Enregistrement et des Contributions directes. Beaumont-du-Périgord.

1940. COÇ (Robert), receveur-contrôleur principal de l'Enregistrement. Rue Valette, 88, Bergerac.

1919. CORDIER (M^{me} Gaston). Rue du Tribunal, 23, Fougères (Ille-et-Vilaine).

1935. CORNEILLE (Hippolyte), inspecteur principal des Contributions indirectes, en retraite. Avenue Cavaignac, 6, Périgueux.

1940. COSTISELLA (M^{me} Antoine). Domaine des Marcamps, par Eyrenville.

1927. COUQUET (Henri), directeur du Service de la culture et des magasins des Tabacs de Lot-et-Garonne, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées. Marmande (Lot-et-Garonne) et Moncaret.

1917. COUV RAT-DESVERGNES (Roger), chef de district à la Compagnie d'Orléans. Nexon (Haute-Vienne).

1938. CRESPELLE (Robert), premier clerc de notaire, Salignac.

1911. CROZET (Le D^r Claude), O  , O . Rue du Quatre-Septembre, 4, Périgueux.

1928. CRUVEILLER (Jean), ✱, ☉ O, conseiller d'arrondissement, maire de Lisle.
1931. CURÉLIER DE BEYNAC (L.), ☼ I, professeur honoraire de l'Université. Cours Pasteur, 49, Bordeaux, et Manzac-sur-Vern.
1924. CUGINAUD (L'abbé), curé de Bourdeilles.
1924. CUMOND (Le marquis de). Château de Cumond, par Saint-Antoine-de-Cumond.
1929. DARPEIX (A.), ☼ A, professeur à l'École supérieure professionnelle. Paulhan (Hérault) et rue du Gué-Barnabé, 12, Périgueux.
1937. DAURIAC (M^{me} Alice), professeur au Lycée de Jeunes Filles. Rue Paul-Louis-Courrier, 7, Périgueux.
1920. DAURIAC (Etienne), docteur en droit, avoué. Rue Fournier-Lacharmie, 27, Périgueux.
1925. DECKER (M^{me} de). Avenue Victor-Hugo, 39, Paris (XVI^e), et Moncimier, par Saint-Georges-de-Monclar.
1892. DECOUX-LAGOUTTE (Edouard), ✱, ☼ A, ancien magistrat, président honoraire de la Chambre de Commerce. Rue Victor-Hugo, 7, Périgueux.
1931. DELAGE (Franck), ✱, ☼ I, président de la Société archéologique et historique du Limousin, agrégé des Lettres, professeur honoraire, membre non résident du Comité des travaux historiques. Rue d'Aixe, 26, Limoges (Haute-Vienne).
1935. DELAGE (Henri), ☼ A, instituteur honoraire. Rue de Verdun, 24, Nontron.
1899. DELBÈS (Le D^r Oscar), membre de la Société d'ophtalmologie, médecin de la clinique ophtalmologique de l'hôpital. Rue de Strasbourg, 8, Périgueux.
1938. DELBOS (M^{me} Anna). Rue de Metz, 12, Périgueux.
1939. DELBRUT (M^{me} Martine), ☼ I, directrice d'École honoraire. Rue Emile-Combes, 16, Périgueux.
1930. DELPÉRIER (André), négociant. Rue Thiers, 21, Bergerac.
1936. DELPEUCH (Pierre), ingénieur des Arts et Manufactures. Tourtel, par Rouffignac, et avenue Victor-Hugo, 161, Paris (XVI^e).
1927. DELPIR (Le colonel Jean), O ✱, ☼. Rue Philippe-de-Lassalle, 2, Lyon (IV^e).

1928. DELPY (Armand), architecte. Rue des Mécaniciens, 51, Périgueux.
1921. DELTEIL (L'abbé Jean), curé de Monsac, par Beaumont-du-Périgord.
1939. DENOIX DE SAINT-MARC (Daniel), notaire. Rue Mounet-Sully, Bergerac.
1931. DENUÉL, conseiller d'arrondissement, maire de Beaumont-du-Périgord.
1920. DÉROULÈDE (Maxime), docteur en droit. Rue d'Assas, 22, Paris (VI^e).
1933. DESCHAMPS (Georges). Domaine de La Peyrière, par Montcaret.
1938. DESCHAMPS (M^{me} Honorine). Rue de la Nation, 2, Périgueux.
1933. DESCOMBEY (Louis). Rue Taillefer, 34, Périgueux.
1921. DESNOYERS (Gabriel), notaire. Beaumont-du-Périgord.
1911. DESPLANCHES (Rémi), négociant, lauréat de l'Académie des Jeux Floraux et de l'Académie française, maître en gai savoir, mainteneur du *Bournal* du Périgord. Bergerac.
1933. DESROZIERS (M^{me} Roger). Boulevard Georges-Saumande, 25, Périgueux.
1928. DESVERGNES (Louis), *, ingénieur, officier chimiste des Poudres en retraite. Rue Valette, 53, Bergerac.
1925. DEVILLARD (Le D^r), O *, maire, vice-président du Conseil général de la Dordogne, Brantôme.
1931. DIMOND (Edouard), *, †, capitaine en retraite. Les Graves, route de Bordeaux, Ribérac.
1928. DOCHÉ (Paul), †, § I, professeur au Lycée. Rue La Boétie, 39, Périgueux.
1931. DOMENGET DE MALAUGER, ingénieur agronome, membre de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Rue Neuve, 126, Bergerac, et château de La Fonrousse, par Monbazillac.
1932. DOMME (SYNDICAT D'INITIATIVE DE). (Abonnement.)
1909. DROUILH (Henri), *, ingénieur en chef honoraire du S. V. Rue des Jacobins, 2, Périgueux.

1937. DU BOISHAMON (M^{me} H.). Château de Mellet, par Beauregard-de-Terrasson.

1935. DUBOSQ (Guy), archiviste aux Archives Nationales. Rue Barthélemy, 10, Paris (XV^e).

1927. DUBUISSON (Pierre), licencié en droit, notaire. Mareuil-sur-Belle.

1927. DU BUI (Jean), C *, inspecteur général des Finances. Rue de l'Université, 11, Paris (VII^e), et La Peyzie, par Lisle.

1911. DUBUT (Annet), § I, O ☉. Villa Pilit-Nid, route de Bordeaux, Ribérac.

1936. DU CHEYRON DE BEAUMONT (Le capitaine Louis). Château de Mayac, par Savignac-les-Eglises.

1930. DU CHEYRON DU PAVILLON (Le comte Hugues). Rue de la Pompe, 89, Paris (XVI^e).

1934. DU CLUZEL DE REMAURIN (Théodore), ingénieur. Rue Saint-Grat, 38, Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).

1939. DUCONGÉ (Roger), *, § I, directeur honoraire d'E. P. S. Rue Emile-Lafon, 8, Périgueux.

1903. DUFOURGT (Jean-Paul), propriétaire. Belou, par Saint-Laurent-des-Hommes.

1937. DUFRAISSE (André), § I, directeur d'école honoraire. Excideuil.

1932. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (Le D^r), *, docteur ès sciences, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France, Chef de service à l'Institut Pasteur. Rue du Docteur-Roux, 28, Paris (XV^e).

1926. DUJARRIC-DESCOMBES (Henri). Le Maine, par Celles.

1919. DU LAU D'ALLEMANS (Le marquis Armand). Château de Montardy, par Grand-Brassac.

1930. DU MAS DE PAYSAC (Le marquis Jehan), agent général d'assurances. Place Bellegarde, 1, Bergerac.

1927. DUMON (Etienne), ingénieur géologue, syndicat d'études et de recherches pétrolières en Tunisie. Rue Barca, 2, Tunis, et Jaure, près Bergerac.

1938. DUMONT (Louis), *, § I, professeur honoraire, adjoint au Maire. Rue Emile-Lafon, 28, Périgueux.

1928. DUMOULIN DE LA PLANTE (Joseph), O *. Rue Carnuschi, 3, Paris (XVII^e), et château de la Hierce, à Brantôme,

1930. DUNOGIER (Roger), avocat. Rue La Boëtie, 1, Périgueux.

1932. DUPIN DE SAINT-CYR (L'abbé Gérard), aumônier à l'Asile de Larmane, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

1931. DUPUY (M^{re} Ferdinand). Rue Claude-Bernard, 5, Périgueux.

1912. DURIEUX (Le D^r Jean), *, ☞. Rue Lamy, Thiviers.

1897. DURIEUX (Joseph), C *, O ☉, ☞ I, commandeur de l'Ordre de l'Etoile noire, chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, chevalier de l'Ordre de Malte, médaille d'or de la Mutualité, docteur en droit, lauréat de l'Institut, chef de division honoraire de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, ancien président de la Société des Etudes historiques, membre non résident du Comité des Travaux historiques et scientifiques, membre du Comité de la Sabretache. Rue Notre-Dame-des-Champs, 66, Paris (VI^e).

1939. DURIEUX (Louis), consul de France. Avenue Léopold-II, 10, Verviers (Belgique).

1936. DUROUX (Le commandant). Savignac-les-Eglises.

1919. DUSOLIER (Le D^r Emile), O. *, ☞, médecin colonel en retraite. Rue des Mobiles, 5, Ribérac.

1919. DUVERNEUIL (M^{lle} Gabrielle), institutrice honoraire. Ménésterol, par Montpon-sur-l'Isle.

1937. ELISSÈCHE (B.), professeur honoraire d'Ecole normale. Avenue Bertrand-de-Born, 24, Périgueux.

1906. ESCANDE (Jean-Joseph), *, ☞ I, secrétaire général honoraire de la Sous-Préfecture. Cour des Chanoines, 2, Sarlat.

1930. ESCATHA (François d'). Château de Boisset, par Saint-Astier.

1936. ESTIGNARD (Le chevalier), ☞, Commandeur vice-chancelier de la Lieutenance de France de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Avenue de la Bourdonnais, 59, Paris (VII^e).

1925. FABRE (Louis), avocat à la Cour d'appel, professeur à l'Ecole de Notariat de Paris et aux Ecoles Polytechniques du Palais de Justice, licencié ès lettres (histoire et géographie). Boulevard Masséna, 129, Paris (XIII^e), et château de Mas-Berthier, par Marval (Haute-Vienne).

1927. FARGEOT (Le Dr), *, †. Lisle.
1911. FARNIER (L'abbé), curé de Lisle.
1927. FAUCON (Georges), propriétaire. Lasseillas, commune de Teillots, par Hautefort.
1926. FAURE (M^{lle} Emilie), † I, directrice d'école honoraire. Rue de la Cité, 21, Périgueux.
1939. FAURE (Henri-Etienne). Rue des Conférences, 17, Bergerac.
1904. FAURE (M^{lle} Irène), professeur de piano. Vanxains.
1916. FAURE-MURET (L'abbé Arthur), *, †, organiste, publiciste. Rue Saint-Front, 4, Périgueux.
1924. FAYOLLE (Le comte Arnaud de), président de l'Automobile-Club périgourdin. Rue Barbecane, 14, Périgueux.
1927. FAYOLLE (Le marquis de). Château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.
1930. FAYOLLE (Léo), directeur de l'Institut poitevin, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Rue Bourbeau, 18, Poitiers (Vienne).
1922. FAYOLLE DU MOUSTIER, commandant d'artillerie en retraite. Rue Pierre-Ducreux, 11, Paris (XVI^e).
1925. FAYOLLE-LUSSAC (Jean). Lussac, près Verteillac.
1933. FÉNELON (Paul), agrégé de l'Université, professeur au Lycée Michelet. Rue des Vignes, 81, Clamart (Seine).
1935. FLAMANT (Pierre), ingénieur des Mines. Avenue de Wagram, 148, Paris (XVII^e).
1930. FLOURY (Henri), éditeur. Rue de l'Université, 14, Paris (VII^e), et château des Castillères, par Champagnac-de-Bélair.
1924. FONBENEY (R. Jammy de), *, †, †, docteur en droit, procureur de la République. Nevers (Nièvre).
1932. FONFROIDE DE LAFON (Maurice). Rue Paul-Doumer, 65, Yerres (Seine-et-Oise).
1924. FONTALIRANT (L'abbé Pierre), † A, curé de Coux-et-Bigaroque.
1912. FORESTIER (Raymond), conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Miromesnil, 106, Paris (VIII^e), et la Motte, par Hautefort.

1923. FOUCAUT (M^{lle} Jeanne), institutrice. Lamonzie-Saint-Martin.

1896. FOURCEAUD (Antoine), pharmacien spécialiste. Tocane-Saint-Apre.

1921. FOURNIER DE LAURIÈRE (Roger), ☞ A, chef de bureau au Service des Travaux municipaux. Rue Kléber, 49, Périgueux.

1928. FOURTOU (Adrien de), Conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, Administrateur de la Société Générale. Avenue Charles-Floquet, 25, Paris (VII^e).

1928. FOURTOU (Charles de), docteur en droit. Boulevard des Batignolles, 84, Paris (XVII^e).

1909. FRAPIN (Joseph), avoué honoraire. Place Francheville, 9, Périgueux.

1923. FÜRST (Le D^r Maurice de), O ✱ , médecin des Mines de Blanzv. Rue du Château, 2 bis, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), et Logis de Brèjedus, par Ronsenac (Charente).

1928. GABEAU (Augustin), propriétaire. Abbaye de Chancelade.

1926. GADAUD (Le D^r Félix), ✱ , ☞ ; sénateur de la Dordogne et maire de Périgueux. Rue La Boétie, 4, Périgueux, et boulevard Péreire, 99, Paris (XVII^e).

1940. GAGNEBÉ (Georges), avoué. Rue Etienne-Sabatier, 81, Libourne (Gironde).

1925. GAILLARD (Le D^r Henri), ✱ , ☞ , ex-interne des hôpitaux de Paris, chirurgien. Rue Victor-Hugo, 10, Périgueux.

1894. GAILLARD-LACOMBE (Maurice), ✱ , ministre plénipotentiaire. Boulevard Malesherbes, 20, Paris (VIII^e).

1922. GANON (M^{lle} Armande), directrice d'école à Château-l'Evêque.

1939. GARDEAU (M^{me} Georges), Villefranche-de-Longchapt.

1921. GARGAUD (Le D^r Pol). Rue Fournier-Lacharmie, 25, Périgueux.

1939. GARI (Pierre). Souillac (Lot).

1929. GARRIGUE (Franck), capitaine au long cours, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe de réserve. Rue Béranger, 9, Le Havre (Seine-Inférieure).

1924. GASSIAN (André), notaire. Mussidan.
1938. GAUJON (Jean), chef du Service départemental du cadastre. Rue de la Boétie, 56, Périgueux.
1921. GAULÉJAC (Le D^r Henri de), O  , médecin-colonel. Boulevard Carnot, 17, Toulouse (Haute-Garonne).
1935. GAUTHERON (Claude), ingénieur civil des Mines. Avenue Rapp, 30, Paris (VII^e), et Les Brandines, par Bergerac.
1933. GAUVILLE (Elie),   , percepteur. Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), et Vergt.
1938. GAY (Jacques), étudiant en médecine. Rue Charles-Amans, 6, Montpellier (Hérault), et rue des Cendres, Excideuil.
1926. GENDRAUD (M^{lle} Régine). Verteillac.
1921. GÉRARD DU BARRY (Le comte Armand de). Rue de Courcelles, 134, Paris (XVII^e).
1937. GERMAIN (M^{me} Paul). Villa Myosotis, rue Béranger, 6, Pessac (Gironde).
1938. GIBERT (Paul), , président du Tribunal de Première Instance. Rue Lamartine, 7, Périgueux.
1937. GIGOT (Jean), archiviste départemental de la Dordogne. Périgueux.
1905. GILLES-LAGRANGE (Pierre),  . Haras de Lamballe (Côtes-du-Nord).
1929. GIRARD (Georges), , archiviste paléographe, bibliothécaire du Ministère des Affaires étrangères. Rue de l'Abbé-Grégoire, 20, Paris (VI^e), et château d'Escoire.
1937. GIRAUD (M.), ingénieur agronome. Rue Guynemer, 33, Périgueux.
1934. GIRAUDEL (François et Joseph). Rue Latour, 16, Bordeaux.
1929. GIRAUDY DU GREY (Le comte Léo de). Avenue du Roule, 30, Neuilly (Seine).
1929. GIRY (L'abbé Robert), docteur en théologie, curé de Saint-Paul-la-Roche et Sarrazac.
1925. GIRY-LATERRIÈRE (Edouard), notaire. Place de la Halle, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1924. GLANGETAS (L'abbé Léonard), curé du Change.
1932. GODON-VASNIER (Albert), architecte. Avenue Camoëns, 2, Paris (XVI^e), et château du Masnègre, par Montignac-sur-Vézère.
1927. GONTAUT-BIRON (Le vicomte Guy de). Rue Dumont-d'Urville, 17, Paris (XVI^e), et château de Navailles, par Navailles-Angos (Basses-Pyrénées).
1919. GONTIER MAINE DE BIRAN (Albert), *, ✕, ingénieur civil des Mines. Rue de Moscou, 12, Paris (VIII^e).
1926. GOURGUE (L'abbé de), ✕, ✕, curé de Lanquais. Château de Lanquais, par Lanquais.
1930. GRELIÈRE (Paul), *, ✕ A, directeur des Cours complémentaires. Terrasson.
1935. GRENIER DE CARDENAL (Le D^r), O *, médecin général du cadre de réserve. Rue de Saint-Genès, 98, Bordeaux.
1927. GRONDIN (Max), docteur en droit, avocat, professeur honoraire. Rue de l'Hôpital, 46, Ribérac.
1897. GROS (L'abbé Jean-Joseph), curé de Montbazillac
1939. GUTHMANN (Léon), architecte. Boulevard de Vésone, 35, Périgueux.
1922. HAUTEFORT (Le comte de), G O *, ✕. Avenue Victor-Emmanuel III, 15, Paris (VIII^e), et château de Villiers-le-Bac, par Gif (Seine-et-Oise).
1936. HAUTEFORT (Le D^r Louis), *. Rue de Courcelles, 73, Paris (VIII^e).
1924. HÉDELIN (Charles), président du Syndicat d'Initiative du Périgord, maire de Ladouze.
1933. HELLIER (Raymond). Rue du Roclier, 55, Paris (VIII^e).
1938. HERVÉ (D^r Max), membre de la Commission des Monuments historiques. Le Moulin-Neuf, par Gond-Pontouvre (Charente).
1910. JARRY (L'abbé Arthur), ✕ I, aumônier du Lycée. Rue Waldeck-Rousseau, 3, Périgueux.
1922. JOSSELIN (Jean), notaire. Bourdeilles.
1893. JOUANEL (André), ✕ I, avoué-licencié, conservateur des archives municipales. Boulevard Victor-Hugo, 7, Bergerac.

1934. JOUBERT (M^{lle} Aricie), directrice de l'École de filles de Saint-Aulaye.

1938. JOUHEZ (Christian), docteur en droit, notaire. Avenue du Président-Wilson, 21, Bergerac.

1939. JOURDES (L'abbé), curé de Ladouze.

1926. JOUSSAIN (Henri-André), \S I, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur de philosophie au Lycée. Rue Saint-Simon, 3, Périgueux.

1938. JUDE (D^r Paul). Rue Michel-Dupin, 21, La Réole (Gironde).

1928. JULIEN (L'abbé Georges) [Georges Rocal], \ast , lauréat de l'Institut, curé de Saint-Saud.

1936. LA BATUT (Le comte de La Borie de), chef d'escadron en retraite. Le Marais, par Saint-Chamassy.

1891. LABROUSSE (Maurice), \S A, pharmacien. Le Verdun-sur-Mer (Gironde).

1940. LACAPE (Henri), ingénieur général des Poudres, docteur ès sciences, docteur en droit, licencié ès lettres. Quai Henri-IV, 12, Paris (IV^e).

1919. LA CHAPELLE (Gabriel de), agent général de la Cie d'assurances l'*Abeille*. Boulevard Victor-Hugo, 5, Bergerac.

1939. LACHAUD (Georges), instituteur. La Chapelle-Faucher.

1933. LACORRE (Fernand), notaire. Avenue Jean-Jaurès, 22, Cenon (Gironde).

1933. LACOSTE (Le D^r), médecin-chef de la Pouponnière des Enfants assistés. Rue de Metz, 22, Périgueux.

1918. LACOSTE (M^{me} Edouard). Rue Lamartine, 23, Périgueux.

1928. LACOSTE (Georges), directeur des papeteries de la Roche. Cognac-sur-l'Isle.

1927. LACOSTE (Jules), président de Chambre à la Cour d'Appel. Rue de Ségur, 19, Bordeaux.

1936. LACROIX (Le D^r), maire et conseiller général de Saint-Aulaye.

1911. LA CROIX DE SAINT-CYPRIEN (Charles de). L'Abbaye de Ligueux, par Sorges.

1914. LACROUSILLE (Amédée Debets de), avocat, ancien bâtonnier. Place du Palais, 6, Périgueux.

1924. LAFAYE (Le D^r Edmond), *, ☞, § I. Rue Jean-Jaurès, Saint-Astier.

1937. LAFILLE (Jean), instituteur. Le Bugue.

1911. LAFON (Le D^r Charles), *, ☞, médecin oculiste. Rue Louis-Mie, 35, Périgueux.

1922. LA FORCE (Le duc de), *, membre de l'Académie française. Rue Pierre-Charron, 55, Paris (VIII^e), et château de Saint-Aubin, par Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe).

1938. LAGRANGE (D^r Henri), médecin des hôpitaux. Rue de Chaillot, 5, Paris (XVI^e) et château de Puyguilhem de Sigoulès.

1936. LALA (M^{me} Anne), directrice d'école. Rio-Salado, département d'Oran (Algérie).

1939. LANGLADE (Colonel Gérard de). Château d'Eyliac, par Saint-Pierre-de-Chignac.

1926. LANXADE (Le chanoine Pierre), curé de la Cité. Avenue Cavaignac, 10, Périgueux.

1929. LAPORTE (Fernand), industriel. Usine de la Gare, Neuvic-sur-l'Isle.

1932. LAPORTE-BISQUIT (Edouard), *, maire d'Eygurande-Gardedeuil. Château de La Môle, par Montpon-sur-l'Isle, et Jarnac (Charente).

1923. LA ROBERTIE (Louis de). Château de la Pommerie, par Cendrieux.

1935. LAROCHE (Le D^r Armand). Rue Sainte-Catherine, Bergerac.

1930. LAROUSSIE (M^{me} André). Javerlhac.

1930. LASSAIGNE (Ernest), *, § I, banquier, ancien juge au Tribunal de Commerce. Rue Bodin, 2, Périgueux.

1940. LASSAIGNE (Jean), secrétaire-rédacteur du Sénat, maire du Change. Boulevard Saint-Michel, 64, Paris (VI^e).

1928. LASSORT (L'abbé Alexis), curé de Marquay.

1922. LASTERNAS (Paul), ancien avocat à la Cour de Paris. Rue de Provence, 34, Paris (IX^e), et Abbaye de Saint-Jean-de-Côle.

1901. LATOUR (René-Pouyadon), ☞, docteur en droit, notaire, 25, rue Gambetta, Périgueux.

1932. LATOUR (Jean), docteur en droit. Rue du Palais-de l'Ombrière, 20, Bordeaux.
1936. LAURENT (Jean-Paul). Boulevard de Port-Royal, 82, Paris (V^e), et place Bugeaud, Excideuil.
1934. LAVAL (Léon), instituteur. Rue du Quatre-Septembre, Montignac-sur-Vézère.
1938. LAVELLE (J.-François). Rue Paillet, 3, Paris (V^e).
1912. LAVERGNE (Géraud), *, § I, archiviste, du Loiret, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Rue d'Illiers, 28, Orléans (Loiret).
1921. LA VERRIE DE VIVANT (La comtesse de). Château de Gageac, par Gardonne.
1925. LAVIALLE (L'abbé Raymond), curé-doyen du Bugue.
1931. LAVOIX (Antoine), O *, ingénieur-conseil. Avenue de La Bourdonnais, 15, Paris (VII^e), et Le Buisson, par Busserolles.
1926. LÉONARDON (Albert), notaire honoraire. Place de la Gendarmerie, Ribérac.
1926. LÉONARDON-LAPERVENCHE (M^{me}). Place de la Gendarmerie, Ribérac, et château de Costecalve, par Cenac-et-Saint-Julien.
1935. LE ROY (Robert), *, capitaine en retraite. Montignac-sur-Vézère.
1907. LESCA (Georges), *. Rue Capdeville, 46, Bordeaux.
1929. LESOURD (Paul), archiviste paléographe. Rue de Buzenval, 14, Boulogne-sur-Seine (Seine), et au Temple-de-l'Eau.
1929. LESTRADE DE CONTI (Le comte Henri de). Rue Romaine, 5, Périgueux, et Salers (Cantal).
1927. LESTRADE DE CONTI (Le vicomte Pierre de). Rue Romaine, 5, Périgueux.
1933. LEYDIER (Jean), § I. Rue Neuve-d'Argenson, 28, Bergerac.
1939. LEYMARIE (M.), chapelier. Cours Montaigne, 2, Périgueux.
1917. LEYMONNERIE (Jean), *, §, §, receveur de l'Enregistrement. Boulevard Louis-Blanc, 32, La Roche-sur-Yon (Vendée).

1930. L'HONNEUR (Le D^r Régis), président du Syndicat d'Initiative. Monpazier.

1932. LIGONAT (Le chanoine), curé de Saint-Jacques. Bergerac.

1911. LOMÉNIE (M^{me} de). Château de Puyraseau, par Piégut-Pluviers.

1934. LOUIS (S. Exc. Mgr), * , ☉ , ☿ , évêque de Périgueux et de Sarlat.

1938. LUNAUD (Paul), ☿ A, minotier. Brantôme.

1937. LUSIGNAN (Fernand), receveur-entreposeur des Contributions indirectes. Rue Pozzi, 24, Bergerac.

1938. LUSIGNAN (Henri), professeur au Lycée. Avenue Aristide-Briand, 34, Aurillac (Cantal).

1926. LUSSUS (Le lieutenant Albert), 162^e R. I. F. Boulay (Moselle).

1934. LUSSUS (Lucien), contrôleur des P. T. T. en retraite. Rue Blaise-Pascal, Bergerac.

1932. MAGNE (Henri), ingénieur principal du Service vicinal. Rue Romaine, 11, Périgueux.

1927. MAGNE (Jacques), instituteur. Saint-Astier.

1924. MAILLARD-TAILLEFER (Le comte de). Château de Feydoux, par Saint-Pierre-de-Côle.

1922. MALET (Le marquis de). Rampe du Palet, 57, Saint-Cybard, Angoulême (Charente), et château de Puycharnaud, par Bussière-Badil.

1930. MARCELOT (Marc), huissier. Rue Marc-Dufraisse, 8, Ribérac.

1935. MARCHADIER (M^{me} René). Le Séjalar, par La Chapelle-Gonaguet.

1903. MARGAT (Raoul), ☿ I, professeur à la Faculté de Droit. Rue J.-J. Bel, 2, Bordeaux, et Les Vergnes, par Trélissac.

1939. MARIE (M^{me}), institutrice. Belvès.

1926. MARQUEYSSAT (M^{me} Eve), ☿ A, institutrice honoraire. Rue Talleyrand-Périgord, 39, Périgueux.

1920. MARTIN DU THUIL (Le D^r G.). Avenue de Neuilly, 52, Neuilly (Seine).

1936. MARTON (M^{lle} A.), institutrice. Rue Thiers, 15, Périgueux.
1935. MARTY (Bernard), chirurgien-dentiste. Cours Tourny, 2, Périgueux.
1926. MARTY (Gabriel), Banque, Assurances, Immeubles. Place Nationale, Ribérac.
1926. MAUBOURGUET (J.-M.), ̄, ̄ I, docteur ès lettres, professeur au Lycée. Rue du Plantier, 18, Périgueux, et Le Présidial, Sarlat.
1936. MAURY, horloger-bijoutier. Cours Montaigne, 2, Périgueux.
1922. MAURY (Jean), *, ̄ I, conservateur de la Station préhistorique de Laugerie-Basse et de la grotte du Grand-Roc. Les Eyzies-de-Tayac.
1936. MAZE (Charles), *, directeur-adjoint de la C^{ie} d'assurances « La Nationale ». Rue Lepic, 71, Paris (XVIII^e).
1900. MAZEAU (Paul), industriel. Rue Lamartine, 12, Périgueux.
1933. MAZEL (A.), licencié ès sciences, docteur-vétérinaire. Montignac-sur-Vézère.
1932. MAZEROLLE (André), notaire. Montignac-sur-Vézère.
1933. MAZERON (René), rédacteur-correspondant au *Courrier du Centre*. Rue Michelet, 25, Périgueux.
1927. MAZURIER (Ernest), pharmacien. Place de la Gendarmerie, Ribérac.
1939. MÉDUS (M^{me}). Rue Sainte-Marie, 7, Périgueux.
1928. MÉNESPLIER (Marcel), entrepreneur. Boulevard Gambetta, Nontron.
1928. MERCIER (Gaston), *. Boulevard Raspail, 13, Paris (VII^e).
1929. MERCIER (Louis), émailleur d'art, propriétaire. Chancelade.
1921. MERCIER DE LOSTENDE (L'amiral baron), C *, ancien conseiller général de la Dordogne. Avenue Théophile-Gauthier, 24, Paris (XVI^e), et château de Montaigne, par La Mothe-Montravel.
1939. MERLE (A.). Saint-Avit-Sénieur.

1935. MÉVELLEC (L'abbé), aumônier des Bretons. Boulevard de Vésone, 24, Périgueux.

1939. MICHELET (Bernard), imprimeur. Rue de la Charité, Sarlat.

1911. MILLET (Henri), avocat, maire de Saint-Grépin. Rue d'Artois, 9, Paris (VIII^e), et château de Saint-Grépin, par Brantôme.

1932. MINOUX (Maurice), docteur en pharmacien, ex-interne des hôpitaux de Paris, ex-élève de l'Institut Pasteur, pharmacien. Place Gambetta, Bergerac.

1935. MIRANDOL (Le comte de), *, ☞. Château de Peruis de Lévigny, par Mâcon (Saône-et-Loire).

1933. MONGIBEAUX (M^{me} Pierre). Rue Valentin-Haüy, 12, Paris (XV^e).

1936. MONTAGUT (Emile), *, directeur honoraire de l'Ecole professionnelle. Allée de Tourny, 29, Périgueux.

1923. MONTARDY (Henry de), *, docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Rue Saint-Simon, 15, Paris (VII^e).

1935. MONTAUZON (Jean de), notaire. Mehun-sur-Yèvre (Cher).

1903. MONTCHEUIL (Baron Henri de), *, ☞, conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Avenue Rapp, 37, Paris (VII^e), et château des Ages, commune de Monsec, par Mareuil-sur-Belle.

1901. MONTET (Fernand), licencié en droit, notaire. Meyrals, par Saint-Cyprien.

1938. MONTET (M^{me} Henriette). Château de Cazenac, par Coux-et-Bigarroque.

1937. MORQUIN (G.), *, ☞, professeur à l'E. P. S. Rue La Boétie, 51, Périgueux.

1916. MOULINIÉ (M^{me} Georges). Château de La Gauterie, par Saint-Séverin (Charente).

1936. MOULINIER (Georges), O *, professeur agrégé au Lycée Condorcet. Rue Furstenberg, 6, Paris (VI^e).

1922. MOULINIER (Le D^r René), O *, médecin principal de la marine en retraite. Rue d'Aviau, 31, Bordeaux.

1936. MOUNIER (André), professeur à la Faculté de Droit. Rue de Talence, 36, Bordeaux, et Champniers-et-Reilhac.

1910. MOUSSON-LANAUZE, (Le D^r), M^{D} I, ancien interne des hôpitaux. Place de la Tourelle, 3 bis, Saint-Mandé (Seine).

1924. MURAT (André), \ast , industriel, vice-président de la Chambre de Commerce. Boulevard de Vésone, 39, Périgueux.

1922. NÉGRIER (M^{lle} Alexandrine), \ast , M^{D} I, directrice d'École honoraire. Rue Victor-Hugo, 13, Périgueux.

1936. NERVAUX-LOYS (Baronne de). Rue du Plantier, 14, Périgueux, et château des Bories, par Trélissac.

1923. NIGOUL (Joseph), \ast , N , notaire. Sainte-Sabine.

1937. OLIVIER (Capitaine Maurice). Avenue Mirabeau, 2, Versailles, et La Freunie, par Montagnac-la-Crempe.

1932. PALUS (Gabriel), propriétaire. Villa Virginia, à Bertric-Burée.

1924. PAMPOUILLE (Le D^r Louis). Saint-Avit-Sénieur.

1938. PARGADE (Roland), professeur au Lycée, Périgueux.

1930. PARIER (Léon), pharmacien. Piégut-Pluviers.

1936. PARIER (Robert), pharmacien. Place de l'Hôtel-de-Ville, 16, Nontron.

1925. PASQUET (Victor), capitaine en retraite. Daglan.

1921. PAULHIAC (Le D^r Pierre), \ast , N . Place de la Gendarmerie, 3, Ribérac.

1936. PÉNICAUD (Jean), ingénieur. Rue de la Rivière, 24, Périgueux.

1937. PERIÉ (Le D^r). Rue de Reims, 3, Bergerac.

1922. PERRAUDIN (F.), négociant. Rue des Menuts, 19 bis, Bordeaux.

1933. PERRET (Le D^r Aimé), O M^{D} , médecin-chef de l'hôpital psychiatrique Marchant. Toulouse (Haute-Garonne).

1919. PEYNAUD (Charles), \ast , N , M^{D} I, licencié ès lettres et en droit, directeur général adjoint de l'École Universelle par correspondance de Paris. Rue Erlanger, 104, Paris (XVI^e).

1911. PEYRONY (Denis), \ast , M^{D} I, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Acad-

démie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux, inspecteur honoraire des Monuments préhistoriques. Les Eyzies-de-Tayac.

1934. PEYRONY (Elic), \S A, instituteur, inspecteur des Monuments préhistoriques et conservateur du Musée des Eyzies. Tursac, par Les Eyzies-de-Tayac.

1939. PITAUD (Henri). Château d'Auberoche, Fanlac, par Montignac.

1934. PITTARD (Eugène), O \ast , professeur d'anthropologie à l'Université. Rue des Cottages, 36, Genève (Suisse), et Maison-Blanche, par Brantôme.

1926. PLANGHAT (J.), industriel et maire des Cars (Haute-Vienne). Rue Victor-Hugo, 69, Périgueux.

1929. PLAZER (André), licencié ès lettres, professeur à l'Ecole primaire supérieure. Villa Memydé, Dax (Landes).

1912. POUYAUD (Le Dr), O \ast , \S , \S I, docteur en médecine et en pharmacie. Place du Coderc, 15, Périgueux.

1895. PRAT-DUMAS (Edmond), industriel, conseiller du Commerce extérieur de la France. Couze-et-Saint-Front.

1932. PRÉMONVILLE DE MAISONTHOU (M^{me} de). Rue Carnot, 31, Tarbes (Hautes-Pyrénées).

1916. PRESLE (Henry JACQUINOT de), O \ast , \S , chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, Conservateur du Musée militaire du Périgord, président de l'Union des Syndicats agricoles du Périgord et du Limousin, délégué à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Château de Saint-Martial-Laborie, par Cherveix-Cubas.

1938. PRÉVÔT-LEYGONIE (Augustin), ingénieur I. C. A. M. Villa des Magnolias, chemin de Saint-Tronc, Marseille (Bouches-du-Rhône).

1930. PRÉVÔT-LEYGONIE (Le commandant Gonzague). Rue de Montmoreau, 64, Angoulême (Charente).

1889. PRIEUR (Le chanoine Constant), curé-archiprêtre de la Cathédrale. Rue du Plantier, 12, Périgueux.

1929. PUYBONNIEUX (L'abbé), curé de Piégut-Pluviers.

1930. PUYGAUTHIER (Marcel), médecin-vétérinaire. La Rigeardie, par Bourdeilles.

1927. PUYRENIER (Antony), homme de lettres. Rue de Berry, 29, Bordeaux, et rue Notre-Dame, Ribérac.
1939. RAFAL (François), receveur des Finances. Rue Vidal, Bergerac.
1926. RAMONET (Albert). Rue Saint-Martial, 5, Angoulême (Charente).
1935. RAPIN (Jean), § I , inspecteur de l'enseignement primaire. Rue d'Alesia, 122, Paris (XIV^e).
1937. REBIÈRE (M^{lle} Germaine). Le Grand-Etang, par Sainte-Estèphe.
1934. RENARD (Albert), ✱ , ingénieur des Arts et Manufactures, directeur général des Etablissements techniques Job. La Moulasse, par Saint-Girons (Ariège), et Ribérac.
1926. REYTIER (M^{lle} Alice), § A , maîtresse primaire au Collège de jeunes filles. Boulevard des Arènes, 6, Périgueux.
1927. RIBES (Eugène), imprimeur, directeur de l'*Argus du Périgord*. Rue Antoine-Gadaud, 14, Périgueux.
1939. RIGAILLAUD (Jean), licencié en droit, notaire. Saint-Front-de-Pradoux, par Mussidan.
1926. RIVASSON (Jean de), ✱ . Les Brunies, par Lachapelle-Gonaguet.
1939. RIVES (Lucien-Louis), ✱ , ancien receveur principal des Postes. Rue Victor-Hugo, 6, Périgueux.
1935. RIVIÈRE (Roger). Busseroles.
1932. ROBERT (Albert), directeur honoraire d'École normale. Prats, par Vélines.
1914. ROBERT (Marc), expert-géomètre. Monsec, par Mareuil-sur-Belle.
1939. ROI (Robert), licencié en droit, inspecteur d'assurances. Le Pontet, Sarlat.
1906. RONTEIX (Henri), imprimeur, ancien juge au Tribunal de commerce. Rue Guynemer, 5 bis, Périgueux.
1927. ROQUEJEOFFRE (Le D^r Pierre), ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Rue Gabriel-Fauré, 36, Pamiers (Ariège).
1919. ROQUEMAUREL (Le marquis Henri de), ✱ . Quai d'Orsay, 47, Paris (VII^e), et château de la Rigale, par Ribérac.

1917. ROTON (Le comte Robert de), ✱, ☼. Rue Gay-Lussac, 28, Paris (V^e), et château de Berbiguières, par Saint-Cyprien.
1936. ROUCH (Raymond), négociant. Rue Beleyme, 4, Périgueux.
1917. ROUDEAU (Henri). Rue Victor-Hugo, 16, Périgueux.
1931. ROUSSEAU, ☼ A, médaille d'or du Dévouement, médecin-vétérinaire. Laforce.
1936. ROUSSEAU-BROUILLET (M^{me} Félicie). Augignac (Dordogne).
1904. ROUX (Le chanoine Joseph), lauréat de l'Institut. Place de la Cité, 2, Périgueux.
1929. ROUX (L'abbé Paul), curé d'Agonac.
1935. ROUX (Louis), propriétaire. Agonac.
1935. ROUX (M^{me} Louis). Agonac.
1894. ROYÈRE (Le comte de), ✱, ☼, ancien officier de cavalerie. Château de Monsec, par Saint-Cyprien.
1938. RUFFRAY (Baron de), agent d'assurances. Rue du Bac, Périgueux.
1939. SABY (Le capitaine Edouard). Rue Antoine-Gadaud, 17, Périgueux.
1923. SACERDOTE (Achille). Avenue Marceau, 34, Paris (VIII^e).
1925. SAINT-AULAIRE (Le comte de), ancien ambassadeur. Avenue Rapp, 19, Paris (VII^e), et château de la Malartrie, par Sarlat.
1914. SAINT-EXUPÉRY (Le comte Ernest de). Château du Fraysse, par Terrasson.
1884. SAINT-MARTIN (L'abbé André), ✱, ☼, licencié en droit, vice-président honoraire de la Société d'Horticulture. Rue du Gymnase, 2, Périgueux.
1924. SAINT-MARTIN (Joseph), propriétaire, conseiller d'arrondissement, maire de Boulazac, par Périgueux.
1875. SAINT-SAUD (Le comte d'Arlot de), ✱, ☼ I, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, inspecteur de la Société française d'Archéologie. Château de la Valouze, par La Roche-Chalais, et cours Pasteur, 25, Bordeaux.

1914. SAINT-SERNIN (Le comte Fernand-Joseph de). Château de Nontron.

1931. SARABEN (Julien), § I , professeur de dessin au Lycée, directeur de l'Ecole municipale de dessin. Boulevard du Petit-Change, 72, Périgueux.

1936. SCLAFERT (M^{lle} Thérèse), \ast , agrégée de l'Université, docteur ès lettres. Boulevard Saint-Germain, 7, Paris (V^e), et Le Muguet, par Saint-Rabier (Dordogne).

1926. SECONDAT (Marcel), instituteur. Plazac.

1935. SECRET (Jean), § A , professeur au Lycée. Rue Emile-Lafon, 5, Périgueux.

1935. SEGALEN (Pierre), agrégé des lettres, maître de conférences à la Faculté Royale des Lettres de l'Université Egyptienne. Giza-Le Caire (Egypte), et rue Bondon, 6, Brest.

1934. SIBON (Paul), \ast , § , capitaine de réserve, propriétaire. Rue Louis-Blanc, 41, Périgueux, et Plazac.

1917. SIGALA (L'abbé Jean), \ast , docteur en théologie, licencié en philosophie, ancien aumônier militaire, professeur de philosophie à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1938. SORBÉ (Pierre), pharmacien. Rue de la République, 30, Sarlat.

1918. SOUILLAC (L'abbé Pierre), chanoine honoraire, secrétaire archiviste à l'Evêché de Périgueux, et 10, place du Pontet, Sarlat.

1939. SUDRET (Georges), directeur d'Ecole. Saint-Laurent-des-Hommes.

1936. TASTET (M^{lle} Henriette), employée des Postes. Ribérac.

1905. TAUZIAC (Pierre), \ast , § A , officier du Dragon d'Annam, conservateur du Musée des fouilles. Moncaret.

1935. TESSIÈRES (Le comte Albéric de), C \ast , § , colonel de chasseurs à pied en retraite. Villa des Ombrages, Campréal, Bergerac.

1921. TEYSSANDIER (Le lieutenant-colonel Hippolyte), O \ast , docteur en droit, officier de Justice militaire en retraite. Plazac.

1926. TILHET (Joseph-Ludovic), professeur honoraire d'École supérieure. Rue Beleyme, 3, Périgueux.

1937. TOCHEPORT (Le D^r), maire d'Excideuil.

1931. TRASSAGNAC (Le D^r Paul), O  , médecin général en retraite. Azerat.

1927. TRÉNEUILH (L'abbé Pierre), curé de Tursac, par les Eyzies-de-Tayac.

1926. VALENTIN (René). Saint-Privat-des-Prés.

1929. VANDIÈRE DE BELLUSSIÈRE (Le comte Jacques de). Château de Bélussière, par Ladosse.

1938. VAUDOU (Gabriel), instituteur. Rue Mataguerre, 5, Périgueux.

1938. VEISSIER (M^{lle}), directrice d'école honoraire. Boulevard du Petit-Change, 33, Périgueux.

1939. VERGNAUD (Marcel), professeur à l'École Professionnelle La Martinière. Chemin des Grandes-Terres, 59, Lyon V^e (Rhône).

1922. VERGNAUD. Bars, par Thenon.

1911. VERLIAC (Le D^r H.), agriculteur. Le Breuil-d'Ajat, par Thenon.

1936. VÉSIGNIÉ (Louis), O , colonel d'artillerie en retraite, ancien président de la S. P. F. Rue du Général-Foy, 22, Paris (VIII^e), et Les Chavannes, Evian-les-Bains (Haute-Savoie).

1939. VIDAL (M.), conservateur du Musée du Moustier, par Les Eyzies-de-Tayac.

1927. VIGIER DE GASTON (Le D^r Paul), domaine de la Pourcale, près Bergerac.

1932. VIGNAL (Le D^r Edouard), . Allée de Tourny, 7, Périgueux.

1930. VIGNÉRAS (Charles), directeur-gérant des Grands Magasins du *Printemps*. Boulevard de Courcelles, 68, Paris (XVII^e), et château de Vaure, par Cherveix-Cubas.

1932. VIGNERON (Jean), , docteur en droit, juge honoraire. Allée de Tourny, 9, Périgueux.

1933. VILLADARY (M^{me} Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque de la ville. Cours Tourny, Périgueux.

1939. VILLARS (M^{lle} Aliette de). Rue La Boétie, 6, Périgueux.

1939. VILLARS (M^{mo} Maurice de). Rue La Boétie, 6, Périgueux.

1933. VILLATTE (Le D^r Paul), . Salignac.

1938. VILLEPELET (Paul), ingénieur en chef du Génie maritime. Rue de la Mairie, 15, Brest (Finistère).

1924. VINCENT (Jean), propriétaire. Saint-Privat-des-Prés.

1937. VINCENT (René),  , chevalier de l'Ordre de Monisérâphon, architecte diplômé de l'Etat, S. A. D. A. D. Rue Taillefer, 28, Périgueux.

MEMBRES ASSOCIÉS

1924. ALBERT (M^{lle} M.). Le Rivage l'Aubraic, par Les Sables-d'Olonne (Vendée).

AUX AMATEURS DE LIVRES (M. Marcel BLANCHETEAU).
Bureau 423, faubourg Saint-Honoré, 56, Paris (VIII^e). (Abonnement.)

1924. AVEZOU (Robert), archiviste départemental. Rue des Archives, 4, Annecy (Haute-Savoie).

1922. CHAMPION (Edouard), libraire-éditeur. Quai Malaquais, 5, Paris (VI^e).

1938. DAUVERGNE (Robert), professeur agrégé au Lycée Rollin. Rue Lagrange, 19, Paris (V^e).

1911. DUBOIS (L'abbé), ancien président et membre de la Société des Sciences et Arts d'Agen, curé d'Artigues, par Agen (Lot-et-Garonne).

1908. DU CHEYRON DU PAVILLON (Joseph), licencié en droit. Château de Wicardenne, par Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

1926. GAVELLE (Emile), *,  I, chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau. La Hoquerie, par Barbazan (Hte-Garonne).

1911. HARVARD UNIVERSITY of Cambridge, près Boston (Etats-Unis). (Représentée par M. A. Picard, éditeur. Rue Bonaparte, 82, Paris (VI^e).

1895. LANAUZE-MOLINES (Le baron de). Château des Cerceaux, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

1926. LA TOUR (Georges de). Beaulieu-Vineyard, 486, California Street, San-Francisco, Californie (Etats-Unis).

1930. MELLERIO (André),  I, , homme de lettres. Rue Madame, 12, Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1905. MONTARDY (Jean de). Rue Piorry, 2, Poitiers (Vienne).

1913. NOEL DU PAYRAT (Armand), officier de cavalerie. Rue Franklin, 21, Paris (XVI^e).

1929. RODERIE (Michel), propriétaire. Domaine de Saint-Michel-du-Sud, par La Cekhira (Tunisie).

1917. TENANT DE LA TOUR (Le R. P. Geoffroy), * †., ancien aumônier de la 24^e division et chanoine honoraire de Limoges. Rue de Versailles, 42, Viroflay (Seine-et-Oise).

1924. VICTORIA AND ALBERT MUSEUM. South Kensington, S. W. 7, Londres (Angleterre). (Abonnement.)

1937. WEATHERALL (M. E.). North-Clifton, Guernesey.

1938. YON (L'abbé Armand), docteur en philosophie, licencié ès lettres. Rue Amherst, 1660, Montréal (Canada).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

AUBERT (Marcel), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur adjoint du Musée du Louvre, professeur à l'École des Chartes et à l'École des Beaux-Arts, directeur de la Société française d'Archéologie. Cité Vancau, 8, Paris (VII^e).

BREUIL (L'abbé H.), \S I, docteur de l'Université de Cambridge, professeur au Collège de France, membre de l'Institut. Rue Demours, 110, Paris (XVII^e).

COURTEAULT (Paul), \ast , \S I, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Institut. Place Gambetta, 40, Bordeaux.

COUTIL (Léon), lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, \S I, ancien président de la Société préhistorique française, membre correspondant d'un grand nombre de Sociétés savantes. Les Andelys (Eure).

GURZON (Henri PARENT DE), \ast , \S I, docteur ès lettres, conservateur honoraire aux Archives nationales. Rue Saint-Dominique, 7, Paris (VII^e).

DESHOULIÈRES (François), directeur-adjoint de la Société française d'Archéologie. Rue de la Tour, 49, Paris.

MARION (Marcel), \ast , \S A, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, professeur honoraire au Collège de France. Rue Claude-Bernard, 79, Paris (V^e).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Ministère de l'Instruction publique.

— *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques.*

— *Bulletin et Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France.*

— *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

— *Bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne, à Paris, V^e.*

— *Bibliothèque de la Commission des Monuments historiques, à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, 3, à Paris, I^{er}.*

Bibliothèque Nationale (Dépôt légal), rue Richelieu, 58, Paris (II^e).

- Allier *Société d'Emulation, des lettres, sciences et arts du Bourbonnais, à Moulins.*
- Aveyron *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, à Rodez.*
- Bouches-du-Rhône *Bibliothèque de l'Université d'Aix-en-Provence.*
- Charente. *Société historique et archéologique de la Charente, à Angoulême.*
- Charente-Inférieure *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Hôtel des Sociétés, à Saintes.*
- Corrèze. *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.*
- Id. *Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle.*
- Creuse. *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.*
- Eure-et-Loir *Société Dunoise, à Châteaudun.*
- id. *Bibliothèque de l'Université, rue du Taur, 56, à Toulouse.*
- id. *Société des Etudes du Comminges et Julien-Sacaze, 2, rue Thiers, Saint-Gaudens.*

- Gironde.** *Bibliothèque de la Faculté des Lettres, cours Pasteur, Bordeaux.*
id. *Revue historique et archéologique de Libourne, M. J.-A. Garde, Saint-Denis-de-Pile (Gironde).*
id. *Société archéologique de la Gironde, rue des Trois-Conils, 53, à Bordeaux.*
id. *Société historique et archéologique de Saint-Emilion (Gironde).*
id. *Union historique et archéologique du Sud-Ouest, place Gambetta, 40, Bordeaux.*
Ille-et-Vilaine *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Palais des Musées, Rennes.*
Indre-et-Loire *Société archéologique de Touraine. Place Anatole-France, 1, Tours (I.-et-L.).*
Hérault. *Société archéologique de Montpellier.*
Landes *Société de Borda, 27, avenue Gambetta, à Dax (Landes).*
Loire *La Diana, Société historique et archéologique du Forcz, Montbrison.*
Loire-Inférieure. *Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, à Nantes.*
Loiret. *Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.*
id. *Société historique et archéologique du Gâtinais, rue Gay-Lussac, 38, à Paris, V^e.*
Lot. *Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.*
Lot-et-Garonne. *Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen.*
Nièvre. *Société Nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers.*
Saône-et-Loire. *Société Eduenne, Hôtel Rolin, à Autun.*
Sarthe. *Société historique et archéologique du Maine, Maison dite de « la Reine Bérengère », Grande Rue, 11, Le Mans.*
Seine. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au Palais de l'Institut, à Paris, IV^e.*
id. *Société Nationale des Antiquaires de France, au Palais du Louvre, à Paris, I^{er}.*
id. *Société française d'archéologie, Pavillon de Marsan, rue de Rivoli, 107, Paris, I^{er}.*
id. *Bibliothèque d'art et d'archéologie, rue Michelet, 3, Paris (VI^e).*

- Seine *Société du Folk-Lore français et du Folk-Lore colonial*,
[M. le professeur MAUNIER, Faculté de droit, place du Pan-
théon, 12, Paris (VI^e)].
- Id. *Société Préhistorique Française* (M. Ch. SCHLEICHER). Rue
de Verneuil, 9, Paris (VII^e).
- Somme. *Société des Antiquaires de la Picardie*, au Musée de Picar-
die, à Amiens.
- Tarn-et-Garonne *Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, faubourg du
Moustier, 59, à Montauban.
- Vienne. *Société des Antiquaires de l'Ouest*, rue des Grandes-Ecoles,
à Poitiers.
- Id. *Revue Mabillon*, à Ligugé.
- Haute-Vienne. *Société archéologique et historique du Limousin*, aux
Archives départementales, rue des Combes, à Limoges.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Belgique. *Académie royale d'archéologie de Belgique*, rue du Lion-
de-Flandre, 1, Anvers.
- Id. *Société royale d'archéologie de Bruxelles*, rue Ravenstein,
11, à Bruxelles.
- Etats-Unis de
Amérique du Nord *Smithsonian Institution*, à Washington.
- Suède. *Académie des Antiquités*, à Stockholm.
- Pologne *Musée Er. Majewski*, Varsovie.
-

SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 7 décembre 1939.

Présidence de M. de SAINT-SAUD
Vice-Président

La séance est ouverte en l'hôtel de la Société, à 13 h. 30.

Sont présents : MM. Aubisse, Ch. Aublant, R. Benoît, de Bovée; Cornille, Deshoulières, Ducongé, le c^{te} de Fayolle, Fournier de Laurière, Jouanel, le D^r Lafon, Maubourguet, Rives, Roudeau, le c^{te} de Saint-Saud.

Sont excusés : MM. Bélingard, Dubut, le chanoine Prieur, le chanoine J. Roux, l'abbé Paul Roux.

M. le Président invite M. DESHOULIÈRES, directeur-adjoint de la Société française d'archéologie et membre correspondant de notre Société, à prendre place au Bureau.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Après avoir annoncé la mort de notre confrère le D^r GAUTHIER, M. le Président procède à l'examen des périodiques reçus par la bibliothèque. Il relève particulièrement, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, de septembre 1939, un article très important du D^r Cheynier sur « Le magdalénien primitif de Badegoule ».

M. DESHOULIÈRES, après avoir remercié M. le Président et l'assemblée, évoque le souvenir de celui qui était naguère le maître de cette maison et l'y recevait avec tant de bonne grâce et d'amitié, Il était vite question d'archéologie. Puisque

les événements ont ramené M. Deshoulières à Périgueux et que cette demeure lui est encore ouverte, il y parlera de vieilles pierres. Et c'est une remarquable étude de la maison Tenant que nous présente notre savant confrère. On la lira dans le *Bulletin*.

M. de SAINT-SAUD rappelle qu'à la séance du 6 juillet 1922 il nous a dit qu'il rassemblait des documents sur les verreries et les verriers du Périgord. Cependant, son projet resta dans ses cartons jusqu'au jour où le docteur Dusolier, qui avait à cœur l'étude des verreries de la Double, l'engagea à le reprendre. Il nous apporte sur ce sujet un article dont voici les chapitres : *I. Généralités*, où sont exposés les rapports officiels existant entre les verreries du Périgord et la juridiction centralisatrice de Sommières en Languedoc; *II. Noblesse des gentilshommes verriers*, avec les difficultés qu'ils éprouvèrent en Périgord; *III. Armoiries des gentilshommes verriers de notre province*, avec des aperçus nouveaux sur leur blason; *IV. Métier et fabrication*; *V. Verreries du Périgord*. En plus de celles de la Double, où elles furent le plus nombreuses, il y a à signaler celles qui s'élevèrent, et se maintinrent pendant près de trois siècles, dans quatre paroisses formant bloc : Bars, Fossemagne, Saint-Geyrac, la Douze. Ce fut déterminé par la forêt de Grandval, où nous trouvons une verrerie dès 1517. Il y en eut à Marsaneix, puis près de Mareuil, puis à Biron et dans ses environs, mais celles-ci seulement au commencement du xviii^e siècle. On ne fut pas autorisé à en élever à Saint-Lazare et à Bergerac, comme le désiraient des industriels qui n'appartenaient pas aux familles des quatre grands clans des verriers du Midi : les Coulon, les Robert, les Grenier, les Berligier, ni aux autres familles verrières qui leur étaient alliées, car elles se mariaient souvent entre elles.

M. de Saint-Saud fait ensuite passer sous les yeux deux photographies tirées par le marquis de Fayolle, qui représentent, artistement disposés, des échantillons (bouteilles, flacons, verres) provenant de verreries périgourdines et qui sont au château de Fayolle.

M. J. MAUBOURGUET donne lecture d'une note sur les publications de G. Delfau en l'an XI et en l'an XII, publications précieuses pour l'histoire économique du Périgord au début de l'Empire.

A propos d'histoire économique, il rappelle que les mélayages ont été très rares, en Périgord, au xv^e siècle; ils ne se sont répandus vraiment qu'à dater du milieu du xvi^e siècle. C'est pourquoi il lui a paru bon d'en signaler deux; ils sont extraits, le premier des archives de la prévôté du monastère bénédictin de Sarlat, le second des minutes du notaire Péchaut, de Saint-Cyprien.

Le 22 février 1457, le prévôt Pierre du Moustier, avec l'assentiment de Benoît Expert, sous-prieur, Guilhem Bot, camérier, et Pierre Rougier, sacriste, assemblés au chapitre à son de cloche, baille à métairie perpétuelle — *ad meytadenam* — à Jean de Secresta, agriculteur de Campagnac, le manse de la Besse, paroisse de Campagnac, près Sarlat.

Les deux parties fourniront chacune une paire de bœufs ainsi que moitié des charrues et outils nécessaires au travail de la terre. Chacune aura la moitié des fruits. Le métayer promet de faire bonne culture et de rendre un compte exact des récoltes.

Le second bail est beaucoup plus précis. En voici un résumé, dans l'ordre — ou plutôt le désordre — choisi par le notaire.

Le 12 janvier 1473, noble Raymond Blanquet, du repaire du Cazelat, paroisse de Saint-Cyprien, baille à métairie — *meytadaria* — et cela à perpétuité, à Guillaume Bérard et à ses fils Raoul, Gérard et Pierre, un tènement dans la rivière de Mouzens, le bois de Fromental dans la paroisse de Mouzens, et la borie de Cazelat avec ses dépendances, sauf le moulin, la vigne, une certaine quantité de terres et une maison.

Chacune des parties donnera trois bœufs, et les six bœufs ne feront plus qu'un bien commun. Qu'un bœuf, ou deux, ou plusieurs viennent à faire défaut, seigneur et métayer devront le ou les remplacer à frais égaux. Un troupeau de six vaches sera constitué dans les mêmes conditions. Si l'une des deux parties apporte plus de bétail que l'autre, elle conservera le surplus, mais tout le produit sera partagé par moitié. Il en sera de même pour les brebis, chèvres, porcs, truies dont chacun pourra fournir autant qu'il voudra et que la métairie pourra en nourrir. Les métayers devront garder le bétail et lui

préparer les étables nécessaires. On plantera une vigne de vingt à trente journaux, ou même plus; durant sept ans, le seigneur participera à son entretien; ce soin reviendra ensuite uniquement aux métayers pour la moitié du fruit. Le seigneur pourra prendre du foin pour son cheval; le reste sera partagé. Il fournira pour moitié les instruments de labour et fera aider au sarclage du blé. Il tiendra quitte ses métayers de toutes tailles et autres redevances comme le font les autres gentilshommes en pareil cas. Les métayers jureront d'être bons et loyaux et de verser fidèlement sa part au seigneur. Celui-ci leur donnera un logement au Cazelat. Enfin, les métayers devront, chaque année, et jusqu'à ce qu'il ne reste plus de terres incultes, défricher douze cartonnées de terre et ensemercer un journal de pré.

M. FOURNIER DE LAURIÈRE annonce qu'en creusant des tranchées dans les terrains de Sainte-Ursule; les soldats ont mis à jour un sarcophage; il est en pierre de Chancelade et de forme vulgaire. Notre vice-président, pour associer le plaisant à l'austère, nous parle des sapeurs pétrocoriens de la Garde Nationale en octobre 1830; une barbe postiche faisait partie de leur équipement réglementaire. Cette constatation a pour conséquence d'amener sur les faux mollets des suisses de nos églises un crépitement d'interventions où se signalent MM. Aublant, Corneille et le Dr Lafon.

M. AUBISSE présente à l'assemblée, qui l'écoute avec le plus grand intérêt, un travail sur la taxe révolutionnaire dans le district d'Excideuil en 1793. Ce travail est remis au Comité de lecture.

M. Jean FAYOLLE fait observer, dans une lettre adressée à M. Robert Benoit, que, contrairement à ce qu'a cru pouvoir récemment écrire M. de Saint-Saud, le nom de Salvain n'est pas inconnu en Périgord. Il y a, dans la commune de Lusignac, un village dit *Chez Salvain*, ainsi qu'en témoignent deux « arpentement et cotisations de la tenence appelée La Prouveyrierie, autrement *des Salvains*, dans la paroisse de Luzignat, fondalité de l'esglise paroissiale dudit bourg ». Ces arpentements sont de 1652 et 1731. On y lit les expressions « à la mēterie de ches Salvain », « les maisons des Salvains à

présent en jardrin possédé par M^e Pierre de Chillaud, lieutenant général de Bergerat » (1652).

Le comte de SAINT-SERNIN offre à la Société une pièce manuscrite de quatre pages en date du 17 octobre 1698. C'est un compte « des dismes de la terre et seigneurie de Julhac pour les vigniobles du vin payables à la sainte Catherine ».

M. CORNEILLE dépose sur le bureau quelques anciens recueils de poésies. M. de BOVÉE y joint cinq fascicules du *Bulletin de la Société de Semur-en-Auxois* (1938-1939). Des remerciements sont adressés aux donateurs.

Est élu membre de la Société historique et archéologique du Périgord,

M. Louis DURIEUX, consul de France à Verviers, Belgique, présenté par MM. Joseph Durieux et le D^r Jean Durieux.

La séance est levée à 15 heures 40.

Le Secrétaire général,
Jean MAUBOURGUET.

Le Vice-Président :
C^{te} DE SAINT-SAUD.

Séance du jeudi 4 janvier 1940.

Présidence de M. le Chanoine J. ROUX,
Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, 18 rue du Plantier.

Sont présents : M^{mes} Berton, Deschamps, F. Dupuy, Gardeau; M^{lles} Delbos, Marton; MM. Ch. Aublant, Bascou, de Bovée, Cocula, Colombier, Corneille, Deshoulières, Dupuy, Fournier de Laurière, Guthmann, le D^r Lafon, Maubourguet, Louis Mercier, Montagut, Pargade, Roudeau, le chanoine Roux, Vergniaud.

Est excusé le marquis de Bourdeille.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le PRÉSIDENT signale, dans le *Bulletin de la Société pré-historique française* (octobre 1939), un article du professeur Pittard sur les « outils d'aspect moustérien découverts à Adi-Yaman (Anatolie) »; une étude du D^r L'Honneur sur « le polissoir des Charrieux et le souterrain-refuge de Saint-Cassien, canton de Monpazier »; et la mention de la découverte d'une lampe paléolithique à Domme. Il relève dans le *Bulletin des Etudes du Lot* (juillet-décembre 1939), la suite du travail du chanoine Sol sur « l'agriculture en Quercy ».

M. le Président donne lecture de lettres de remerciements que lui ont adressées M. Bourdelle, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et M. le directeur du Muséum, pour avoir donné asile, dans quelques salles de notre hôtel, à un certain nombre de pièces de leur collection mammifères et oiseaux.

Il annonce ensuite que les rochers de La Roque-Saint-Christophe et du Pas-du-Miroir ont été inscrits à l'inventaire.

des sites. Ont été, d'autre part, portées à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les églises de Paulin et de Tourtoirac et la lanterne des morts de Cubas.

M. JOUANEL a adressé au secrétaire-général une rectification concernant une phrase du procès-verbal de la séance du 3 août 1939. Les travaux parus dans notre *Bulletin* en 1905-1906 et 1911 sont, non de M. J.-B. Carvès, mais de M. Louis Carvès.

M. le Secrétaire-général a reçu de M. ELISSÈCHE une note touchant l'étymologie de *Vesunna*. Elle est ainsi conçue :

Au début de sa savante étude sur *Vesunna Petrucoriorum*, M. Barrière signale les nombreuses étymologies proposées pour expliquer ce nom de *Vesunna*. Il convient d'y ajouter celle que donne M. E. Philipon dans son livre *Les Ibères*, en faisant observer que sa thèse sur les origines indo-européennes de la langue ibérique est très combattue.

« *Vesuna*, var. *Vesunna*, rivière et ville d'Aquitaine. Racine *ves* briller, sanscrit *vas*, qui est dans *Vastu*, épithète d'*Agni*, le grec *Hestia*, le latin *Vesta* et l'ombrien *Vesunna*, déesse. Cf. *Veseris*, la Vézère, rivière de la Corrèze, à côté de *Veseris*, fleuve de Campanie qui coule au pied du Vésuve ».

Pour M. Philipon, *Vesunna* est le nom ibère de la ville et de la rivière au bord de laquelle elle a été bâtie. D'après cet auteur, les Ibères ont fait un fréquent usage de ce procédé toponymique que les Celtes ne paraissent pas avoir employé. Parmi les nombreux exemples qu'il cite, on trouve, dans la seule Narbonnaise : *Ruscino*, fleuve (la Têt) et ville; *Narbon*, fleuve et ville; *Illiberis* (le Tech) et *Illiberri*, ville riveraine; *Araura*, ville, et *Arauris* (l'Hérault) fleuve.

Si l'étymologie proposée par M. Philipon est exacte, il n'y aurait pas lieu de rechercher la fontaine dont la ville tire son nom, recherche qui paraît présenter de sérieuses difficultés. En outre, les noms de l'Isle actuelle et celui de la Vézère auraient été jadis étroitement apparentés : *Vesunna* et *Veseris*,

De son côté, M. Géraud LAVERGNE communique quelques observations sur l'étude récente consacrée par le comte de Saint-Saud à des *Différends entre gentilshommes périgourds*.

L'article de M. de Saint-Saud, écrit M. Lavergne, est de grand intérêt. A noter, cependant que l'avocat dont il est question (dans l'af-

faire de l'émeute du grenier à sel de 1545) est Coutel et non Contel. Naturellement, il s'agit de tout autre chose dans la suite, et je ne vois pas qu'il soit possible de ramener Coutel sur le tapis en 1564 (p. 490).

M. de Saint-Saud nous donne à croire que la *Chambre ordonnée* de 1565 fut une chambre « extraordinaire » (p. 489), « temporaire et anormale ». Il s'agit d'une délégation limitée donnée par le Parlement de Bordeaux à plusieurs de ses membres pour assurer l'exécution de l'édit de pacification et enquêter sur les crimes commis en la sénéchaussée de Périgord. Il y eut un envoi analogue de parlementaires dans celle de Saintonge la même année. A Sarlat et Bergerac (p. 492), la Chambre n'a pas fait autre chose qu'à Périgueux et sa mission n'a duré que quelques jours. On peut admettre que la lettre reproduite p. 491 est adressée au Premier président du Parlement de Bordeaux ou au président de la chambre criminelle dont celle de Périgord était une émanation.

M. MAUBOURGUET rappelle que, par deux bulles de 1153 et 1170, les papes Eugène III et Alexandre III donnèrent au monastère des bénédictins de Sarlat un nombre considérable d'églises, réparties en sept ou huit groupes dans les deux diocèses d'Agen et de Périgueux. La liste en a été donnée d'abord par G. Marmier dans notre *Bulletin*, XI, p. 467-477; ensuite par G. de Gérard, dans son édition des *Chroniques de Tarde*, p. 60-68; enfin par M. Maubourguet lui-même dans le tome I du *Périgord Méridional*, p. 58-64.

Dans chacune des trois publications, on a dû abuser des points d'interrogation lorsqu'on a voulu identifier les noms de lieux, tant les textes restent souvent imprécis, si imparfaites surtout sont les copies qui nous les ont transmis.

Cependant, de ces points d'interrogation, il est possible de supprimer quelques-uns.

Ecclesia Sancti-Petri de Roqueta désigne certainement La Rouquette, commune de Riocaud, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Ecclesia Sancti-Sulpicii de Pico : Picon, commune de Saint-André, même canton.

Ecclesia Sanctæ-Mariæ de Sales : Salles-de-Belvès.

Ecclesia Sancti-Vincentii : Salles, commune du canton de Monflanquin (L.-et-G.).

Ecclesia Sancti-Martini de Gardelas : Saint-Martin, commune de La Chapelle, canton de Seyches (L.-et-G.)

Monasterium de Fila : Saint-Sardos, canton de Prayssas (L.-et-G.), et non Lafitte dans le canton de Tonneins.

Ecclesia Sanctæ-Fidis : Sainte-Foy-de-Pechbardat, canton de Prayssas (L.-et-G.).

A ces certitudes, on peut ajouter quelques probabilités.

Ecclesia Sancti-Micaëlis de Lantes paraît se confondre avec l'église Saint-Michel-de-Laurès, commune de Laussou, canton de Monflanquin.

Ecclesia Sancti-Perdulphi ne doit être autre que celle de Saint-Par-doux, près Vielvic, canton de Belvès.

Ecclesia Sanctæ-Mariæ de Capella est certainement en Périgord. C'est, soit N.-D. de Capelou; soit La Chapelle-Péchaud, canton de Belvès.

Ecclesia Sanctæ-Mariæ de Berrat : très probablement Berrac, canton de Lectoure, Gers.

Enfin, pour ce qui reste douteux, quelques hypothèses s'imposent.

Ecclesia Sancti-Petri de Montau peut désigner aussi bien Montaut, commune du canton de Villeréal (L.-et-G.), que Montaut, commune du canton d'Issigeac.

Ecclesia Sancti-Petri de Vespa (bulle de 1170) se confond peut-être avec *Ecclesia Sancti-Petri de Nessa* (bulle de 1153). Ce serait alors Eynesse, commune du canton de Sainte-Foy-la-Grande.

Ecclesia Sanctæ-Mariæ de Sergiaco : Serignac, commune du canton de Lauzun (L.-et-G.), est préférable, pour des motifs historiques, à Sergeac, commune du canton de Montignac-sur-Vézère.

M. Maubourguet donne ensuite lecture d'un texte extrait des archives de Borie-Petit. C'est la plainte pour meurtre formulée par Anne d'Abzac de la Douze contre son gendre François d'Aubusson; on y trouve un minutieux récit, d'après la mère de la victime, de l'assassinat, de l'autopsie et des obsèques de Marguerite de Calvimont, dame de Lerm (1605).

M. DESHOULIÈRES confesse que, jusqu'à ces derniers temps, il n'avait pas cru pouvoir adopter la thèse de notre président sur la date de la construction de Saint-Front. Une étude plus attentive du monument et des conversations avec M. le chanoine Roux l'inclinent maintenant à affirmer à son

tour que les coupes de Saint-Front ont été élevées avant l'incendie de 1120, peut-être vers 1070. La communication de M. Deshoulières sera insérée dans le *Bulletin*.

M^{me} GARDEAU nous porte un fort intéressant travail sur le prieuré de Plagnac, dans la commune de Saint-Martin-de-Gurçon; elle en a puisé les éléments essentiels dans les archives notariales de la région. A ces propos, M. le chanoine ROUX parle de Suzanne-Henriette de Foix de Candalle — dont la signature autographe figure sur un volume du dictionnaire de Moreri qu'a apporté M^{me} Gardeau —; il donne lecture de quelques passages de ses lettres.

Madame Gardeau ayant demandé que, lors de l'impression de cet article, *Gurçon* fût orthographié *Gurson*, une discussion s'engage entre M. le docteur LAFON et M. J. MAUBOURGUET. Le premier voudrait, contrairement au second, que l'on ne prit pas pour règle la graphie adoptée par le dictionnaire des postes : nous devons respecter l'étymologie et ne point admettre en cette matière les fantaisies des P.T.T. M. Maubourguet pense qu'on peut toujours indiquer que la graphie officielle est fautive, mais qu'il serait dangereux de laisser à chacun le soin d'en choisir une.

Le D^r LAFON nous apporte les notes qu'il a recueillies depuis cinq ans sur les Ex-libris et fers de reliures périgourdins; c'est un chapitre nouveau ajouté au bel ouvrage qu'ont publié les éditions de notre Société; il paraîtra dans le *Bulletin*. Notre érudit confrère nous entretient également de quelques fiefs de la famille d'Aubusson, et notamment de La Feuillade et de Beauregard.

M. Ch. AUBLANT présente à l'assemblée trois brochures que M. Bourdelle a offertes à la Société; elles étudient les équidés anciens d'après les grottes de la Dordogne. M. Franck DELAGE a offert à notre bibliothèque un tirage à part de son récent article sur *L'abbé Landesque*. M. H. LACAPE a fait hommage de son remarquable ouvrage sur *La France et la restauration de Portugal* (Paris, 1939, in-8° de 95 p.). Des remerciements sont adressés aux donateurs.

Sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord :

M^{me} COSTISELLA, domaine des Marcamps, par Eyrenville, présentée par MM. le comte de Saint-Saud et J. Maubourguet;

M. Louis BIRABEN, chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, chef de cabinet du directeur général de l'Assistance publique en retraite, 57 rue Valette, Bergerac;

M. Robert COQ, receveur-contrôleur principal de l'enregistrement, 88 rue Valette, Bergerac;

M. Georges GAGNEBÉ, avoué, 81 rue Etienne-Sabatier, Libourne;

Présentés par MM. A. Jouanel et J. Maubourguet.

La séance est levée à 16 heures 15.

Le Secrétaire général,

Jean MAUBOURGUET.

Le Président,

Chanoine J. ROUX.

LE PALÉOLITHIQUE ANCIEN DES PLATEAUX
AU SUD DES EYZIES

(Suite et fin)

III

Etude des industries recueillies

Pour la commodité de l'étude, les industries seront groupées, non par époques, mais par familles, selon la classification de Breuil¹. Nous étudierons les variations de faciès, en les comparant aux faciès semblables des gisements locaux. Nous rappellerons leur évolution ou leur succession dans le temps et signalerons les stations du plateau où ces industries ont été retrouvées.

*Industries à bifaces*²

En dehors de Bitou, station étudiée ci-dessus, les bifaces abbevilliens et acheuléens, rares d'ailleurs, ont été trouvés sporadiquement à Grand-Castang, la Plaine, la Blancharde, mêlés à du Clactonien ou du Tayacien. Les bifaces, abbevilliens certainement, de la série I, section 1, sont remarquables par leur patine rousse qui les distingue du Clactonien généralement blanc.

L'Abbevillien (pl. I, nos 1 et 2) et le vieil Acheuléen (pl. I, nos 3 et 4) sont rares chez nous, alors qu'à la gravière de Rodas (Trélissac) ils sont mieux représentés. On doit noter la rareté, presque l'absence, de l'Acheuléen moyen (pl. IV, n° 1) qui ne paraît exister qu'à titre d'influence dans le

(1) Les tableaux publiés dans les chapitres suivants, les commentaires des planches, les considérations générales du chapitre II ont familiarisé le lecteur avec les noms, les caractères et la chronologie des vieilles industries préhistoriques. Nous n'y reviendrons pas.

(2) Voir pl. I et II. — Notes 7 ch. I et 27 ch. II.

Tayacien, alors que sur les plateaux du Bergeracois ³ il est plutôt abondant.

Aux environs du Riss, alors que s'épanouit le Tayacien, que se développent le vieux Moustérien typique, le Levalloisien I et le Moustérien de tradition acheuléenne ancien, type Combe-Capelle supérieur (pl. I, nos 5 et 6), l'Acheuléen semble subir chez nous une éclipse. Il réapparaît à l'interglaciaire Riss-Würm avec les patines blanches-bleutées : Acheuléen V et VI (pl. II, n° 1) et Micoquien (pl. II, nos 2 et 3). Le Micoquien se mélange au Levalloisien ; on trouve avec ses bifaces pointus, des pointes et des racloirs ainsi que des outils archaïques évoquant le Tayacien ⁴. L'Acheuléen s'éteint dans la série III où l'on ne trouve plus que quelques bifaces à caractères acheuléens, noyés dans la masse des bifaces triangulaires, ovalaires ou cordiformes du Moustérien de tradition acheuléenne ancien (n° 4, pl. II).

Nous classons, conformément à notre chronologie des patines (tableau I) et à la chronologie générale (tableau II) :

- 1° l'Abbevillien au premier interglaciaire : Günz-Mindel ;
- 2° l'Acheuléen inférieur et moyen au second interglaciaire : Mindel-Riss ;
- 3° l'Acheuléen supérieur et le Micoquien au dernier interglaciaire : Riss-Würm.

Longtemps après la disparition des Micoquiens, certainement à l'interstade doux qui sépare le Würm I (glaciation) du Würm II (grands froids secs), les Moustériens de tradition acheuléenne récents apparaissent et laissent sur tout le plateau leurs nombreux bifaces à patines voilées (série IV, voir pl. II, nos 5 et 6) ⁵.

(3) Voir les collections de bifaces du Musée du Périgord. — Collect. Testut particulièrement.

(4) Ce Micoquien des plateaux est identique au Micoquien de la couche 6 de la Micoque.

(5) Si nous nous rappelons (note 26, chapitre II) que les froids secs du Paléolithique supérieur ont chassé les hommes du plateau, à plus forte raison, pendant les glaciations würmienne et surtout risienne, les plateaux étaient inhabitables. Comme la patine noire voilée des bifaces de la série IV est bien

*Industries à éclats mélangés de bifaces,
ou Moustérien de tradition acheuléenne*

Malgré la présence dans certaines séries layaciennes de très rares bifaces acheuléens et surtout de grossiers bifaces provenant de l'utilisation de nucléi⁶, ce qui pourrait justifier le classement de ces séries dans ce chapitre, nous les étudierons avec les industries à éclats.

I. Moustérien de tradition acheuléenne ancien (série I, section 1). — Faux et Grand-Castang. Ces deux stations ont livré la même industrie, dans la même section. Nombreux nucléi réutilisés en coups de poing, tranchets, rabots, racloirs, etc... Il y a des bifaces, cordiformes généralement⁷. Eclats nombreux. Débitage levalloisien abondant (30 à 40 % des éclats ont un plan de frappe à retouches de préparation). Il y a des pointes (1, pl. VI), des racloirs, des éclats utilisés en pointes et racloirs, des lames, des couteaux à dos (2, pl. VI), quelques burins, scies, tranchets et grattoirs et surtout des petits éclats plats, dits levallois.

Ce faciès hybride (mélange d'Acheuléen, de Moustérien et de Levalloisien) s'apparente à l'industrie du niveau supérieur de Combe-Capelle. Il apparaît, sur le plateau, avec les patines blanches, peut-être dès le Riss, certainement avant le Micoquien. Il évolue, dans le dernier interglaciaire, à travers les séries II et III et il n'est pas toujours possible de l'isoler des industries contemporaines. On le trouve, outre les deux stations étudiées, à Carmensac, Pechboulter, Bagnegrolle, la Blancharde, Combe-Nègre, la Plaine et Bitou⁸.

proche de la patine néolithique, c'est bien à l'interstade doux qu'il faut classer ce Moustérien récent. Les stations de plateau datent généralement de périodes chaudes ou tempérées. Ce Moustérien récent est d'ailleurs identique à celui de la couche G du Moustier qui apparaît comme un faciès tardif du Moustérien des grottes et bien proche de l'industrie de l'Abri Audi.

(6) Comparer au niveau 3 de la Micoque et 8 de Combe-Capelle.

(7) Revoir l'analyse des stations de Faux et de Grand-Castang.

(8) Les bifaces cordiformes et triangulaires caractéristiques de ce faciès abondent, avec des patines presque identiques aux nôtres, dans les collections de surface du Musée du Périgord.

II. Moustérien de tradition acheuléenne récent (série IV). — Ce faciès se distingue du précédent par :

- 1° l'abondance des plans de frappe clactoniens;
- 2° la rareté des pointes et racloirs et des beaux éclats levallois; l'outillage comprend des éclats quelconques diversément utilisés;
- 3° la variété des formes des bifaces. Car, outre les triangulaires et les cordiformes, on trouve des bifaces apparentés au Micoquien et à l'Acheuléen et même des coups de poing archaïques à base épaisse, talon de cortex, taille fruste, bords irréguliers.

Ce faciès est très abondant sur tout le plateau, particulièrement à la Plaine, Capudie et Carmensac. Il représente, ici, le terme final du Moustérien et date sans doute de l'interstade würmien. Il s'apparente à la couche G du Moustier⁹.

Industries à éclats non préparés ; Clactonien.

Le Clactonien local diffère assez sensiblement du Clactonien classique de l'Angleterre. Les plans de frappe sont, dans l'ensemble, moins larges et obliques; les bulbes sont moins « dégagés ». L'industrie est plus petite. Cela tient peut-être à l'exigüité des rognons du silex local¹⁰.

Vieux Clactonien local : à Boredon, série I, section 1. — Les nucléi forment 1/4 de l'outillage; la plupart sont globuleux, c'est-à-dire sans préparation du plan de frappe, quelques-uns semblent grossièrement préparés; certains sont réutilisés en rabots, hachoirs, etc... Un disque a été trouvé près de la station. Les éclats sont le plus souvent épais et tourmentés; les bords présentent des esquilles d'usage ou de solifluxion, mais pas de retouches secondaires. Il y a des racloirs sur sommet d'éclat, des pointes courtes, épaisses et frustes, des éclats d'avivage de nucléi, des éclats ovalaires, quadrangulaires ou asymétriques, des encoches, des éclats

(9) Voir note 5 de ce chapitre.

(10) Les fils de notre collègue Duteurtre, comparant du Clacto-tayacien périgourdin à du Clactonien du Hâvre l'appelaient un « Clactonien pour bébés ».

épais à bords retouchés alternativement (1, pl. III. — Voir aussi les n^{os} 1 à 5, pl. III).

Ce Clactonien, comparable aux niveaux de base de la Micoque, représente une des plus vieilles industries locales; on en trouve encore à Grand-Castang, le Faux, Bagnegrolle, etc... Nous l'assimilons provisoirement au Clactonien II classique. Nous pensons qu'il est, peut-être, postérieur aux bifaces abbevilliens de la même section (à cause de la différence de couleur) et le situons au début du second interglaciaire.

Clactonien évolué : à Faux, série I, section 2. — Nucléi, 35 %, quelques-uns utilisés en coups de poing (7, pl. III), rabots, tranchoirs, etc... Les éclats (6 et 8, pl. III) sont irréguliers, sans formes définies, quelquefois épais, mais dans l'ensemble plus plats qu'à Boredon. C'est un outillage grossier : on distingue quelques pointes frustes et des lames grossières. Très peu de plans de frappe préparés. Quelques éclats de gelée « semblent » utilisés.

Cette industrie, comparable au niveau 3 de la Micoque, n'existe qu'à Faux. Nous la classons au second interglaciaire.

Industrie à éclats préparés ou non : Le Tayacien.

Le Tayacien, sur le plateau, évolue de la série I, section 3, à la série II, section 2, c'est-à-dire dans le second et troisième interglaciaires. Il abonde surtout dans la section 3 de la série I, aux approches du Riss : les trois stations étudiées ci-après appartiennent à cette 3^e section, c'est-à-dire pourraient être attribuées à la fin de l'interglaciaire Mindel-Riss.

Grand-Castang : Bifaces et nucléi abondants. Les nucléi sont réutilisés en coups de poing, rabots (8, pl. IV), hachoirs, etc... Les bifaces sont grossiers (2 et 6, pl. IV) sauf un bel outil acheuléen (1, pl. IV). Les éclats rappellent l'outillage du Faux, décrit ci-dessus (3 et 5, pl. IV), il y a des lames et de petits éclats levallois. Le débitage levalloisien apparaît nettement.

La Plaine : Outillage analogue au précédent, mais le débitage levalloisien est plus développé. Une amande acheuléenne,

dés nucléi et des éclats utilisés, des pièces d'aspect moustérien (4, pl. IV) et des éclats levallois (7, pl. IV).

Ces deux stations ont livré le même outillage, composé d'un fond de Clactonien évolué où s'ajoutent des influences acheuléennes, levalloisiennes et (faiblement) moustériennes. Ce faciès, répandu sur le plateau, est difficile à étudier à cause de sa morphologie « imprécise »; il rappelle les niveaux 5 de la Micoque et (peut-être) 6 de Combe-Capelle.

Le Faux : Nucléi, 1/4 de l'outillage : beaucoup sont préparés, peu sont utilisés. Les éclats, petits et à plans de frappe souvent retouchés avant taille, forment un ensemble très fruste; pas de formes systématiques, quelques lames et éclats levallois grossiers ¹¹.

Industrie à éclats préparés : A, le Levalloisien.

Prolo-levalloisien (?). Grand-Castang, série I, section 2. — Nucléi souvent préparés. Un disque fin. Eclats réguliers et légers, à débitage levalloisien dominant. Pointes plates (1, pl. V), belles lames (2, pl. V), petits éclats levallois. La morphologie évoluée contraste avec l'état physique du silex. Nous donnons néanmoins le pas aux considérations d'état physique et classons cet outillage, comme les industries de même section, au Mindel-Riss ¹².

Levalloisien ancien : Bagnegrolle, série II, section 1. — Nucléi peu nombreux, préparés généralement. Un petit biface triangulaire. Un éclat plat, ovale, à retouches plates sur les deux faces. Des lames et des outils levallois (3 et 4, pl. V). Débitage levalloisien abondant. Epoque, peut-être aussitôt après la période froide rissienne, comme le vieux Moustérien, de même patine.

(11) Cet ensemble rappelle le Mesvinien de Breuil qui est un « proto-levalloisien belge ». Voir note 20, chapitre II.

(12) La beauté de cet ensemble nous a longtemps intrigués. Mais il faut considérer : qu'un beau Moustérien existe à la Micoque (couche 4) entre deux lits d'industries archaïques; qu'on a trouvé une lame fine dans la marne de base de la Bournègue, une pointe ogivale plate du type de celles de Grand-Castang dans des graviers de Bourzat, de beaux éclats plats vers la base de Combe-Capelle, tous ces dépôts certainement très anciens (opusc. cités).

Levalloisien : Mandefouille, série II, section 2. — Nucléi discoïdes préparés. Un biface acheuléen et un biface micoquien. Eclats levallois plats et minces, à plans de frappes préparés pour les 3/4. Les bords sont parfois régularisés par des retouches (5, pl. V). Ce Levalloisien a été retrouvé à Grand-Castang associé à deux bifaces micoquiens. Age : dernier interglaciaire.

Levalloisien : la Blancharde, série III. — Nucléi préparés dominants, discoïdes ou ovales. Un grossier coup de poing. Eclats généralement plats, à débitage levalloisien, retouchés quelquefois en pointes ou raclours. Lames et scies. Outillage à affinités moustériennes. Age : fin du Riss-Würm¹³.

Le *Levalloisien final*, würmien ou post-würmien, n'est représenté, dans la série IV, qu'à titre d'influences par des éclats ou des raclours (8, pl. V) dont la minceur et la beauté contrastent avec la grossièreté des éclats du Moustérien final.

Industries à éclats préparés; B, le Moustérien.

Le Moustérien apparaît, à l'état d'indices, dans le Tayacien (série I, section 3), ce qui est conforme, *en gros*, aux stratigraphies de la Micoque et de Combe-Capelle et aussi aux vucs de Breuil qui considère le Tayacien comme le « trait d'union évolutif » entre le Clactonien et le Moustérien.

Le Moustérien apparaît typique dans les patines blanches de la série II, section 1, sans doute aussitôt après les froids rissiens, dès le début du dernier interglaciaire. Le débitage est tantôt levalloisien, comme à la Plaine (3, pl. VI); tantôt, comme à Capudie, c'est le débitage clactonien qui domine (4, pl. VI).

Le Moustérien se mélange, dans la série II, section 2, au Micoquien et au Levalloisien; mais il se développe, avec un luxe de pointes, raclours, nucléi circulaires, etc..., dans la série III où il domine (5, 6 et 7, pl. VI). Les stations en sont

(13) Le petit nombre d'objets récoltés pourrait aussi suggérer une « occupation passagère » datant du Würm. Ce Levalloisien rappelle le petit Moustérien de Tourtoirac exposé au Musée du Périgord.

abondantes. Nous sommes alors à la fin du Riss-Würm. Les froids de la dernière glaciation vont bientôt chasser les hommes vers les abris des vallées.

Enfin, les pointes et les racloirs se raréfient beaucoup (8, pl. VI) dans le Moustérien final de la série IV, étudié plus haut, et que nous classons à l'interstade würmien.

L'étude particulière des industries anciennes du plateau est terminée et le lecteur a pu constater que *le tri par états physiques* nous a permis de retrouver des faciès industriels semblables à ceux, correspondants, des alluvions et des grottes.



IV

Considérations générales sur les industries et conclusions

La répartition des diverses industries sur le plateau doit d'abord retenir notre attention. Les vieilles séries clactoniennes et tayaciennes abondent surtout au sud du plateau, vers Saint-Cyprien; les stations principales sont dans des dépressions bien exposées, à proximité d'affleurements de silex et de points d'eau; leur altitude dépasse toujours 90-93 mètres sur la Dordogne. Les industries du cycle abbevillo-acheuléen, avec le Micoquien comme corollaire, sont surtout abondantes au sud-ouest de Meyrals. Les Moustériens de tradition acheuléenne sont de beaucoup les industries les plus répandues: on les trouve presque partout, particulièrement le faciès final. Le Néolithique abonde sur presque tout le plateau, et, à l'exclusion de toute autre industrie, se trouve en surface au-dessous de 90 mètres¹.

(1) Nous exceptons de rares objets moustériens trouvés dans des « laines de solifluxion » würmiennes superficielles, par exemple à Montanset et à Péchalifour.

Nous avons pris soin de dresser l'inventaire par sections et stations de tout le matériel recueilli sur le plateau ! De ce tableau d'inventaire et des graphiques que nous avons dressés pour concrétiser nos observations, se dégagent quelques considérations que nous allons résumer.

La quantité des pointes moustériennes varie parallèlement à celle des racloirs et des vrais éclats levallois. Absents ou presque dans notre vieux Clactonien, ces outils apparaissent avec le Proto-levalloisien et le Tayacien, se multiplient et passent par des maxima : les éclats levallois dans la série II, section 2, les pointes et racloirs dans la série III, qui est moustérienne; ces mêmes objets se raréfient beaucoup dans la série IV (Moustérien récent). Les bifaces et disques fins suivent une « courbe » inverse; il y en a dans toutes les sections, mais ils sont particulièrement nombreux avec le Tayacien évolué (série I, section 3), le vieux Moustérien de tradition (série II, section 1) et surtout avec le Moustérien final (série IV) où ils dominent largement².

Le biface apparaît comme l'outil prépondérant dans les industries abbevillienne, acheuléenne et micoquienne. Dans les industries à éclat, au contraire, le biface n'est qu'un outil secondaire, une imitation plus ou moins parfaite des modèles acheuléens ou une accommodation des nucléi³. Dans nos vieilles industries à éclats de surface, on passe du nucléus utilisé à des formes plus ou moins fines de nucléi retaillés en coups de poing (7, pl. III; 2 et 6, pl. IV), en raclots (8, pl. IV), en disques, voire en pics.

Des pointes triangulaires bifaces ou unifaces du Clactonien et du Tayacien (4, 7 et 8, pl. III; 3 et 4, pl. IV) on passe, par transitions, aux formes les plus perfectionnées du Micoquien et du Moustérien. On passe du nucléus-racloir au coup de poing-racloir et au racloir-éclat; du racloir au grattoir; du nucléus au tranchet; du coup de poing à un tran-

(2) Les industries à bifaces forment une famille distincte du cycle des industries à éclats.

(3) Certains bifaces de tradition acheuléenne sont taillés dans de grands éclats plus ou moins épais dont ils conservent parfois le plan de trappe et même le bulbe de percussion.

chant (1, pl. IV) au couteau à dos réservé ou abattu (4, pl. IV, et 2, pl. VI); peut-être aussi du nucléus à des formes burinantes(?)

Le débitage clactonien, abondant dès le début⁴, passe par deux minima avec le Levalloisien et avec le Moustérien de la série III; il connaît deux maxima avec le Micoquien et surtout le Moustérien de tradition acheuléenne final. Le débitage levalloisien (on s'en doute !) suit la marche inverse : absent dans la série I, section 1, ses maxima coïncident avec les minima clactoniens et réciproquement. La courbe du débitage levalloisien est parallèle aux courbes du nombre des pointes, racloirs et beaux éclats levallois; c'est-à-dire que la quantité des éclats bien retouchés est fonction directe du soin apporté au débitage, c'est-à-dire de la perfection de la technique de taille. Au contraire, les éclats utilisés dominent avec le débitage clactonien.

Ces constatations, claires et logiques, conformes à celles faites ailleurs sur des séries stratigraphiques, apportent un argument de plus en faveur de notre thèse. Comment, en effet, aurions-nous pu dégager, de nos industries de surface, de telles conclusions si notre classification par patines avait été mauvaise? Les résultats, mis en relief dans ce travail, ne justifient-ils pas évidemment notre méthode de classement?

CONCLUSIONS

Nous voici au terme de cette étude. Nous remercions la Société archéologique de la large hospitalité qu'elle a bien voulu nous accorder dans son *Bulletin*.

Le lecteur est maintenant familiarisé avec notre méthode de classification par patines qui se résume ainsi :

1^o sur les plateaux des Eyzies, dans des conditions de gisement uniformes, les silex taillés préhistoriques (tirés en majeure partie du silex noir coniacien) présentent des variétés d'état physique;

2^o ces divers états physiques représentent, ici, l'évolution de la patine blanche;

(4) Dans ces vieilles séries, les plans de frappe lisses sont quelquefois petits, parfois même très réduits.

3° l'altération des silex est fonction du temps et fournit les bases d'une chronologie relative.

Il a assisté, avec nous, à l'élaboration de cette méthode; en a suivi l'application en détail et peut maintenant la juger d'après ses résultats. Il a vu comment nous avons séparé et classé des industries d'abord mélangées à la surface du sol, comment nous avons établi une chronologie de ces industries conforme à la stratigraphie des vieux gisements locaux. Nous avons retrouvé, sur le plateau, toute la Micoque... et même davantage : nos séries I et II reproduisent assez exactement la stratigraphie de ce gisement célèbre, si habilement fouillé par D. Peyrony; nos séries clacto-layaciennes s'associent à de l'Abbevillien, de l'Acheuléen, du Levalloisien, ce qui nous a permis de fructueuses comparaisons. Nos conclusions s'accordent dans l'ensemble avec les conclusions tirées de l'étude des gisements de grottes ou alluvions. Elles ont donc un réel degré de probabilité. Ce travail — maintenu au rang d'une monographie *locale* — reste solide.

Mais, si notre chronologie des patines *ne peut pas être strictement appliquée* en d'autres lieux, nous croyons qu'un travail inspiré du nôtre, peut être *tenté* partout où il y a des industries de surface. En effet, il faut considérer que les objets préhistoriques en pierre abandonnés sur le sol subissent le plus souvent une certaine altération; que, si la roche employée et les conditions de gisement sont suffisamment *homogènes*⁵, les degrés d'altération *peuvent* être fonction du temps et fournir les bases d'une *chronologie locale relative*.

(5) L'homogénéité du sol n'a pas, *peut-être*, autant d'importance qu'on pourrait le croire ? (note 25, chapitre II). Mais l'homogénéité de la matière première est condition indispensable d'une chronologie basée sur l'altération. Nous rappelons que ce travail porte sur des objets tirés en majeure partie du silex marin (coniacien) local qui patine difficilement et très lentement. Nous avons trouvé dans nos stations quelques *rare*s (je souligne *rare*s) pointes néolithiques patinées, mais elles sont taillées dans un silex lacustre bergeracois (roche apportée), roche qui s'altère assez rapidement. MM. Bégouen et Blanc ont étudié un atelier de surface du Bergeracois (voir Congrès d'anthropologie, Bruxelles, 1933) où le tri par patines n'a pu intervenir, les conditions nécessaires n'étant pas réalisées. Voir à ce sujet le travail publié par Mme Ophoven dans un récent bulletin de la S.P.F. L'un de nous a trouvé, dans le canton de Belvès, du néolithique patiné, mais matière première et sol étaient *différents* de chez nous.

On a cru que seules les fouilles en grottes et alluvions étaient dignes d'un préhistorien ; que les industries de plein air étaient inclassables et bonnes tout au plus pour les « marchands de silex » ou les débutants. Que de préjugés ! Les hommes préhistoriques n'ont pas eu partout et toujours des abris sous roche à leur disposition ! Les stations de plein air sont de beaucoup les plus nombreuses et leur étude peut donner des résultats satisfaisants (l'étude du Néolithique en fournit une preuve de plus !) Nous demandons à nos collègues de ne pas les négliger. Qu'ils récoltent les silex taillés, à la surface du plateau, marquent soigneusement leur lieu d'origine puis les classent, comme nous l'avons fait, par états physiques et par stations ! Ils connaîtront peut-être alors, — c'est notre vœu —, les satisfactions que nous avons eues !

Abbé H. BREUIL, S. BLANC
et M. BOURGON.

LA MAISON TENANT
17, RUE EGUILLERIE A PÉRIGUEUX

M. Paul Vitry, consacrant quelques lignes à cette maison dans le volume du *Congrès archéologique* tenu à Périgueux en 1927, y reconnaissait un certain caractère gothique, mais il se demandait si la date de 1518, qu'on lit sur la porte d'entrée, ne doit pas être appliquée à tout l'ensemble,

Cependant, un examen attentif de la construction prouve, sans réplique, qu'il s'agit d'un édifice gothique, et que la porte d'entrée, transportée en 1518 à l'angle nord-ouest coupé à cet effet, à la rencontre des rues Eguillerie et Saint-Louis, n'est qu'une reprise.

On ne sait rien de précis sur ce petit hôtel connu aujourd'hui sous la désignation de « maison Tenant » en raison du nom d'un de ses derniers propriétaires qui y exerçait un commerce d'alimentation; d'autres la disent « Maison Franconi »¹, nom porté par un pâtissier qui l'occupa un peu auparavant. Théodore Pécout avance que l'immeuble appartenait jadis au cardinal de Périgord qui vivait, on le sait, au milieu du xiv^e siècle, et il ne serait pas alors impossible que ce prélat en ait été le constructeur. Il fut longtemps, ajouta-t-il, la résidence de la famille comtale et elle aurait joué un certain rôle lors du coup de main qui, au temps de la Fronde, en 1653, délivra Périgueux de l'occupation du marquis de Chanlost pour le prince de Condé².

(1) Deslignières et Levicomte, *La maison de la rue Eguillerie, dite maison Franconi*, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. III, p. 133, 1876. Cette étude ne comporte que l'examen de l'inscription que nous rapportons plus bas.

(2) Théodore Pécout, *Périgueux, Souvenirs hist. biograph. et archéol.*, Lille, 1890, p. 287. L'auteur donne ce renseignement précis que Chanlost tenta vainement d'y pénétrer avant d'aller se faire tuer rue du Plantier, aujourd'hui au n^o 48. Il en fournit la preuve en publiant un *Extrait des Registres de l'Hôtel-de-Ville de Périgueux*, où l'on suit très facilement les péripéties de la

St. Abbat de la Cour

On voit donc que si Pécout cite le nom de quelques propriétaires de la maison qui nous occupe, il ne donne sur l'origine de sa construction que des aperçus trop étroits pour nous éclairer complètement.

Cette maison est composée de deux corps de logis se rencontrant à angle droit. La porte est aujourd'hui ouverte dans l'angle coupé dans ce but. Elle donne dans une petite cour rectangulaire dont un coin est tronqué par l'ouverture de la baie d'accès, mais un passage en plein cintre, aujourd'hui aveuglé, correspond à une ancienne porte remplacée en 1518 par celle de l'encognure. Une autre arcade, bandée au nord, forme l'entrée d'un important escalier de pierre, à vis, qui monte aux étages. Ces détails méritent d'être remarqués, ils peuvent déjà laisser supposer que la maison est antérieure à la date qui y est inscrite. Le mur de l'ouest donnant sur la rue Saint-Louis est nu et en pierres d'appareil. A peine y distingue-t-on la trace de la porte en plein cintre que nous avons signalée dans la cour et celle d'une accolade qui ne correspond à aucune ouverture visible à l'intérieur. Mais il est couronné par un chemin de ronde placé, entre deux parapets, en encorbellement sur des corbeaux à triple révolution et formant machicoulis. Cet appareil de défense ne saurait être que de la fin du xiv^e, tout au plus du début du xv^e siècle. A la suite, s'élève la tour pentagonale de l'escalier, dont le grand côté regarde la rue et est percé de petites fenêtres rectangulaires. Elle est flanquée d'une tourelle dressée sur un encorbellement composé de tores et coupée à mi-hauteur par un cordon; son toit est tronqué et elle s'abrite sous le pavillon du comble de la tour principale.

Les fenêtres qui éclairent l'escalier et les deux étages du logis sont des baies rectangulaires jadis divisées par des meneaux cruciformes dont la tablette et les jambages sont agré-

lute qui eut pour centre la place voisine du Coderc. La maison où ne put pénétrer Chanlost est désignée comme maison du sieur Fonpitou, or, on sait qu'à cette époque la maison de la rue Eguillerie appartenait à la famille Alexandre de Fonpitou, dont plusieurs membres furent maires de Périgueux, au xvii^e siècle.



MAISON TENANT, PÉRIGUEUX

mentés de moulures. Elles ont été, la plupart, mutilées par des ajustements modernes.

Telle devait être la maison fortifiée de la fin du *xiv^e* siècle. En 1518, le propriétaire se plut à lui donner un aspect moins sévère et en harmonie avec les élégants hôtels qui bordent encore les petites rues pittoresques du Puy-Saint-Front. A cet effet, il tronqua la partie inférieure de l'angle formé par les rues Eguillerie et Saint-Louis, et, dans ce pan coupé, ouvrit une porte qui est parmi les meilleures des vieilles maisons de la ville.

C'est ainsi qu'elle est comprise dans un encadrement rectangulaire dont le sommet, orné de feuilles finement traitées, épouse l'angle respecté au sommet de la construction; les côtés sont marqués par deux pilastres superposés. Celui du bas, au chapiteau garni de longues palmettes courbées entre deux oiseaux formant les angles, et sous une fleurette remplissant le rôle de la caulicole antique, sous un mince tailloir échancré, est décoré de pots de feu à anses, superposés; la base est creusée d'une profonde et large gorge entre deux moulures très saillantes. Au-dessous, un socle élevé est rehaussé d'une rosace ou d'un buste d'homme. Le pilastre supérieur est revêtu d'une gracieuse chute de rinceaux qui tient suspendue une rosace. Un pinacle formé d'éléments côtelés et étagés s'élance au-dessus d'un chapiteau qui n'est qu'un ressaut de l'encadrement supérieur.

La baie d'entrée elle-même est en tierpoint et son contour brisé fait saillie, à la clé, de façon à retrouver l'angle supérieur tronqué par le pan coupé inférieur. Il renferme le tympan creusé comme une conque. L'embrasement profond de la porte est richement décoré d'un rang de fines palmettes, d'une bande où sont creusées de petites croix qu'on pourrait supposer être destinées à recevoir des incrustations, puis d'un rang de grosses perles, enfin d'une sorte d'enroulement en spirale.

Au-dessus d'un mince linteau soutenu par une grosse volute, le tympan contient un motif martelé, sans doute un écusson, au-dessus duquel on lit, en caractères gothiques et entre deux têtes de mort : *Memento mori*, puis d'un côté : *Sūma quidem laus est displicuisse malis*, et de l'autre : *Hujus*

— ou *domus* — *constructio anno Dni 1518 favente Altissimo.*
Enfin, le linteau porte ce passage qui serait tiré de saint Augustin : *Quisquis amat absentum rodere vitam hanc edem velitam noverit esse sibi*⁽¹⁾.

L'ébrasement de la porte et du tympan est rehaussé d'une moulure continue, un peu alourdie par deux rangs de perles qui se rejoignent sous la clé. Enfin, une sorte de corniche soutenue par de petits modillons ornés de feuillages, sépare la porte d'une double coquille, tracée sur les deux côtés de l'encognure et encadrée par une accolade tronquée, creusée d'une gorge et garnie de volutes enroulées.

M. Paul Vitry retrouve, dans cette porte, les marques d'une influence italienne; le marquis de Fayolle² y reconnaissait un décor d'arabesques et de rinceaux particuliers à l'art périgourdin. Peut-être ces deux opinions sont-elles conciliables. Cependant, on ne saurait nier que malgré certains détails un peu massifs, cette porte, par la recherche de la variété de son ornementation, par l'originalité et l'habileté de sa composition est d'un agréable aspect. Elle fut certainement exécutée après-coup. D'ailleurs la marque d'une réfection est très visible : le machicoulis de l'aile de l'ouest, sur la rue Saint-Louis, fut manifestement repris au voisinage de l'angle des rues et la reprise n'est pas dissimulée; il se relève, ses corbeaux deviennent plus courts et à deux seules révolutions, il change encore de style et d'aspect sur la rue Eguillerie, et là il est surmonté de cartouches où se croisent diagonalement des flèches ou des harpons très frères et très élégants.

(1) Telle est, du moins, la lecture qu'en ont faite Deslignières et Levicomte, après Taillefer, dans les *Antiquités de Vézère*, t. II, p. 621, et l'abbé Audierno dans *Le Périgord illustré*, p. 297, et qu'on a peine à vérifier aujourd'hui à cause de l'usure de la pierre. On peut ainsi traduire ces lignes : « Souviens-toi qu'il faut mourir. — Le plus grand éloge est dû à ceux qui déplaisent aux méchants. — Construction de cette maison en l'an du Seigneur 1518 par la grâce du Très-haut. — Que celui qui se plaît à dénigrer les paroles des absents sache que l'entrée de cette maison lui est interdite. »

(2) *Hist. Monumentale du Périgord*, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1924.

D'ailleurs, l'entrée nouvelle n'est pas la seule modification apportée à la maison en 1518. Sur la rue Eguillerie, une large fenêtre a été ouverte ou plutôt modifiée dans un style comparable à celui de la porte : elle est accostée de colonnettes torsées terminées par de riches pinacles ; l'appui en est décoré d'une suite de feuillages et d'animaux ; une autre frise, malheureusement dégradée, surmonte l'entablement. De plus, au-dessus de la cour d'entrée, sur l'angle sud-est, un petit pavillon a été construit en encorbellement sur le chemin de ronde et au-dessus d'un arc intérieur. Il est couvert d'un toit à quatre pans aux arêtes ondulées.

De l'intérieur de la maison Tenant, il y a peu de choses à dire car il a été complètement dénaturé par des aménagements modernes et des cloisons qui ont coupé les appartements, enfin par une terrasse qui oblitère une cour intérieure. On ne retrouve guère d'ancien que deux corbeaux de pierre soutenant la poutre d'un plafond, sculptés chacun d'un buste d'homme barbu, coiffé d'un bonnet, et qui, malgré la peinture dont il est empâté, a conservé un beau caractère.

Notons enfin la voûte de l'escalier de pierre où s'épanouissent des ogives profilées de deux gorges et d'un large filet qui pénètrent dans le noyau de l'escalier.

Ainsi, on le voit, la maison Tenant, plutôt qu'un logis Renaissance, est une maison gothique fortifiée et en partie rhabillée au xvi^e siècle.

DESHOULIÈRES.



LES STALLES DE L'ÉGLISE DE MONPAZIER

L'église de Monpazier, si intéressante à de nombreux points de vue, présente à étudier et à admirer, entre autres choses, des stalles en chêne, fort bien sculptées, et qui forment un ensemble imposant.

Or, point n'est besoin de les regarder longtemps pour s'apercevoir qu'à l'origine elles ont été faites pour un autre chœur, où elles ont été placées pendant un certain temps, et qu'elles ont été, secondairement, enlevées et transportées à Monpazier; où, d'ailleurs, elles ont été simplement mises en place, car jamais l'ajustement parfait, pour cette deuxième destination, n'a été réalisé.

C'est, qu'en effet, ces stalles ont été, primitivement, exécutées pour la Collégiale qui avait été fondée, en 1318, à Capdrot (à 2 km. 500 de Monpazier), collégiale qui comportait : douze chanoines, deux prêtres hebdomadiers et dix chapelains. Mais, un incendie, en 1390, abîma gravement et Notre-Dame de Capdrot et la Collégiale. Les ruines furent réparées, mais, par la suite, les chanoines découragés « à cause des guerres, mortalités et pestes » qui sévissaient, demandèrent à leur évêque, à Sarlat, la permission de déménager et de s'installer à Monpazier. Une ordonnance épiscopale de Pons de Salignac, datée du 14 juillet 1490, confirmée par Innocent VIII, autorisa la translation du chapitre « dans la bastide de Monpazier, ville munie de murailles et de fossés, où Messieurs du chapitre pourront faire leur résidence avec sûreté ». Mais, comme l'église de Monpazier n'avait qu'un chœur de petites dimensions, l'évêque de Sarlat, en autorisant le transfert du chapitre, permit, en outre, à ce dernier, de bâtir un chœur plus important; ainsi fut construite, en direction de l'est, une abside polygonale; ces travaux furent terminés dans les dernières années du xv^e siècle, et, dès lors, la translation des

stalles put être effectuée entre 1495 et 1505 (bien probablement en 1505, après la terminaison d'un procès entre le chapitre et les Consuls).

Quoiqu'il en soit, ces stalles, au nombre de 35, sont disposées sur deux rangs; stalles hautes et basses. Malheureusement, hauts-dossiers et couronnements ont disparu, mutilés par les hommes; il ne reste que les sculptures d'entrée, des stalles à l'extrême droite et à l'extrême gauche des hémicycles, puis les sièges et les sculptures situées à la partie inférieure des pareloses (ou jouées), ainsi que celles des miséricordes (ou *patiences*). Encore les fanatiques de la Révolution ne manquèrent-ils pas de faire sauter toutes les faces des têtes à faciès anthropomorphe des êtres chimériques représentés à l'entrée des stalles, ainsi que les têtes humaines vraies, isolées, situées à la partie inférieure des pareloses¹. Les miséricordes sont ornées soit de fleurs de lys, soit de faciès humains, soit de décors géométriques; mais, en réalité, en regardant soigneusement, on peut s'apercevoir que certaines compositions géométriques sont des schémas de faciès humains, poussés à une extrême stylisation; à noter, également, parmi les miséricordes à faciès humains, celle qui se trouve la première, à droite, de la rangée des stalles basses, et qui est ornée d'un faciès de tête de Janus.

Mais, si cette dernière sculpture est déjà curieuse, la plus spécifique de l'état d'esprit des huchiers-menuisiers du xv^e siècle, qui, si souvent, dans des œuvres destinées à des églises, ont sculpté, à côté de compositions témoignant de leur foi profonde, des fantaisies objectivant leur goût pour la gauloiserie, la plus spécifique, dis-je, est la sculpture qui se trouve à la partie inférieure de la parelose interne de la première stalle haute, du côté droit².

Tout d'abord, grâce à ce qu'à première vue elle ne présente pas de visage humain, mais une tête d'oiseau, elle a échappé au vandalisme révolutionnaire, et, de ce fait, est absolument complète. Que représente-t-elle? Une composition grotesque

(1) Il n'y a pas de sculptures aux museaux des accoudoirs.

(2) Voir le dessin qui en a été donné dans le *Bulletin*, 1937, p. 84.

mi-humaine, mi-zoomorphe (tête d'oiseau) qui a été précisément composée par le huchier-menuisier pour, tout en étant obscène, ne pas attirer l'attention et passer, en quelque sorte, inaperçue. Or, il est facile de voir qu'elle représente un homme du peuple qui, culotté de chausses, s'est penché en avant, en extrême flexion, tout en relevant, sur ses reins, la partie inférieure et postérieure de sa blouse. Si le sujet avait été représenté entièrement homme, il eut, à la façon d'un homme serpent, fait passer sa tête entre ses deux cuisses, et celle-ci eut apparu collée contre les fesses. Mais pour « faire avaler plus facilement cette pilule rabelaisienne », le sculpteur a remplacé la tête humaine par une tête d'oiseau, munie d'une huppe, et dont le bec, dirigé vers l'anus, mord dans un cylindre fécal qui sort de cet orifice. C'est le circuit alimentaire complet et fermé !

Ce sujet grotesque n'est, d'ailleurs, pas unique; il en existe d'autres, en même posture, et qui sont même complètement humains. Tel est le cas pour celui qui se trouve à la retombée, à gauche, du bandeau d'une fenêtre gothique, à meneaux, qui se trouve à Tours, sur la façade du bâtiment qui, après avoir servi, autrefois, de petit séminaire, a été transformé, avant-guerre, en école supérieure de jeunes filles. Cette sculpture est vraiment d'une truculence cynique, bien médiévale, et qui peut aller de pair avec le fameux sujet du portail de l'église de l'Isle-Adam.

Si l'on ajoute que, par ailleurs, dans l'église de Monpazier, les sculptures des stalles, en gothique flamboyant, sont non seulement de très belle qualité au point de vue de la perfection du travail, mais encore ont été exécutées en très fort relief, taillées en plein bois, dans d'épaisses planches de chêne, ce qui leur confère une puissance décorative rare, on voit qu'à trois points de vue ces stalles sont fort intéressantes à étudier.

Or, dans un style un peu postérieur, j'ai eu l'occasion de remarquer, dans l'église de Montréal (Yonne), des stalles qui ressemblent beaucoup à celles de Monpazier, à de nombreux points de vue. Ces stalles forment un ensemble d'autant plus magnifique qu'elles ont eu le bonheur d'échapper,

presque complètement, aux fureurs révolutionnaires. On pourra se rendre compte de l'intérêt et de la qualité du travail, en étudiant les panneaux et les sculptures qui se trouvent de chaque côté à l'entrée des stalles basses et hautes. En particulier, le couronnement des panneaux des stalles basses représente, à gauche, le travail intellectuel, figuré par deux moines assis dans des chaires et qui lisent un manuscrit posé sur un lutrin tournant. Le travail manuel, lui, est symbolisé, sur le haut du panneau d'entrée des stalles basses, du côté droit, par une composition sur laquelle on voit, précisément, les deux huchiers qui ont exécuté les stalles et qui se sont représentés en train de se reposer et de boire la « piquette » contenue dans le pot d'étain ou de bois, tenu en main par le sujet de droite. A noter qu'on peut apercevoir, sur le haut de la troisième parelose, une composition zoomorphique, que l'on retrouve également, mais mutilée, sur les stalles de Monpazier. Et, d'autre part, en vis-à-vis, du côté opposé de ces stalles (côté droit), on trouve encore une autre composition zoomorphique, mais avec les deux animaux à faces anthropomorphes se tournant le dos; or, cet ensemble existe également, mais avec des faces humaines mutilées, sur les stalles de Monpazier. Même similitude pour maints motifs géométriques de sculpture et, à bien regarder, similitude étrange de la technique de la sculpture en général ! Le bois est attaqué par les outils de la même façon et sous le même angle; et l'on peut même noter la similitude de certains « repentirs » d'outils !

Aussi, sans rien affirmer, est-il possible de supposer qu'aux temps médiévaux, alors que les artisans se déplaçaient tant, de villes en villes, les mêmes huchiers ont pu être les auteurs à trente ans de distance, des stalles de Capdrot, puis de Montréal.

D^r STEPHEN-CHAUVET.

UNE SEIGNEURIE PÉRIGOURDINE EN 1789

(Suite et fin)

III — Campanhac. Domaine de Pentirac.

Situation. — Ce domaine, situé à l'extrémité de la paroisse de Campanhac, du côté de Bouzic, est situé dans les appartenances du village de Pentirac, du côté des villages de Pentiraguet et Nadalie et dans la justice de M. le comte de Calvimon, seigneur de Campanhac, auquel il doit un sol de rente seulement.

Productions. — Ce domaine fut acquis d'un bourgeois des environs de Belvès et Bigarroque, nommé Caumon, vers 1775, pour près de 15.000 l. Ce domaine était en friche et dans le plus mauvais état; mon père a rétabli les bâtiments, y a bâti une belle et magnifique grange avec les accessoires, enclos les champs, vignes et prés de belles murailles et planté pour près de cinquante pièces de vin de plant choisi. L'ancienne vigne, vers Pentiraguet, avec d'autres morceaux, porte près de 30 pièces d'assez bon vin. La petite vigne, sous la maison, est plantée d'excellent muscat où il se fait environ deux bonnes barriques de vin blanc délicieux qui se gardait pour l'usage particulier des maîtres à Besse. Les champs, très pierreux et secs, mais d'un excellent terrain, produisent peu de paille, mais beaucoup d'excellent froment; le métayer a son logement particulier. Le logement est honnête pour recevoir le maître quand il vient pour affaires. Il y a un bon pré près le bourg de Campanhac, bien enclos, et un autre en allant vers Daglan, mais très sec. Avec ordre et mesure, ce domaine nourrit deux grosses paires de bœufs; il n'en vaudrait que mieux s'il avait de quoi en nourrir trois. Dans le soin de ce domaine, il est essentiel tous les ans (P. 41) de bien épierrier et déraciner les champs; mon père,

en outre, envoyait de la paille et de la bruyère. Il n'y a pas de bois. Ce domaine, toutes charges payées, fournit tout ce qu'il faut en bled et vin pour la maison du seigneur de Besse, qui doit mettre à la poche le revenu de Besse.

Il y a, dans un endroit éloigné, un champ et une vigne cédés à mon père par un particulier qui lui devait; les héritiers doivent avoir retiré ces fonds et remboursés.

Procès avec le vendeur. — Vers 1786, M^r Caumon, vendeur, voulut revenir sur la vente de ce domaine, se prétendant lésé sur le prix, et on sait qu'il faut que la lésion passe moitié; il est aisé de prouver que personne ne voulut lui en donner autant que mon père. Il faut noter que les réparations, plantations de vignes et bâtimens ont augmenté la valeur qui n'est due qu'à l'industrie et travail de l'acquéreur.

M. de Caumon devrait rendre l'argent qu'il a touché ainsi que l'argent des réparations. Sur ce dernier article il a objecté qu'on pouvait les faire sans tant de frais; tout le monde répondra que le luxe, même dans les bâtimens servans à l'exploitation d'un bien, est au contraire une économie et qu'il en augmente la valeur ¹.

Le sénéchal de Sarlat ordonna la visite d'expers; il est clair que c'est quelqu'envieux qui, fâché de n'avoir pas acheté ce bien et de n'en avoir pas connu l'avantage et le parti qu'on en pouvait tirer, suscita sous main M. Caumon, qui, certainement, n'avait pas d'argent pour rendre; il ne cherchait qu'à atraper de côté ou d'autre une cinquantaine de louis. Je ménageai, peu avant mon départ, un accommodement entre mon père et ce bourgeois; ils remirent l'affaire à l'arbitrage de M^r de Saintours (*sic*) de Salibourne et de M^r de Commarque de la Bourgonie, (P. 42) voisins des parties. M. de Commarque et moy ayant émigré de France quelque temps après, l'affaire en resta là. Je n'ai pu depuis si elle a eu des suites ².

(1) *En marge* : Le bâtiment qui sert de logement n'a eu d'autre réparation qu'un crépissage des fenêtres, vitres et portes.

(2) *En marge* : Affaire acomodée en 1812 pour 650 l.

Si M. Caumon avait été assez malhonnête homme pour profiter des circonstances de la Révolution défavorables à la noblesse royaliste et faire juger ce procès par les tribunaux de nouvelle fabrique en sa faveur, il sera nécessaire de faire casser et annuler de tels arrêts.

IV — Montsec.

Situation. — Cette terre, située dans la paroisse de Mouzens, à deux lieues et demi de Sarlat, est un excellent objet, de la meilleure espèce de biens, et situé sur la rivière de Dordogne près la petite ville de Saint-Cyprien en Périgord, et dans le plus beau et le plus magnifique pays qu'on puisse voir.

Il consiste presque entièrement en biens fonds, formant deux domaines, et quelques rentes sur les tènements de la Gineste, de Fromental, de Murat ou Conty et les Gravières.

Domaine de Monsec. — Les biens fonds sont 1^o) le domaine de Monsec, annexé au château de ce nom, faisant valoir deux paires de bœufs et autres bestiaux; il occupe toute la montagne dite de Monsec ainsi que la combe qui est sous la fontaine en descendant vers la rivière, où il y a de superbes chenevières, un pré excellent qui donne trois coupes de foin par an pour peu qu'il soit soigné. Il doit suffire pour le fourrage du domaine; mais, quand la terre est gouvernée par un fermier, il y faut des auxiliaires.

Tènement de Fromental. — Il y a, en outre, quelques morceaux de terre excellens (P. 43) dépendans de ce domaine et joignans dans le tènement de Fromental; quand le seigneur n'habite pas le château, on y tient en bas les métayers de ce domaine, qui servent de concierges; autrement, on les place à la maison dite de la Loge. Cette maison, quand les métayers n'y sont pas, est occupée par des pauvres gens qui cultivent quelques pièces de terre aux environs et gardent les moutons. Si le seigneur fixe sa résidence à Monsec, il fera bien d'agran-

dir, pour loger ses métayers, cette maison de la Loge, qui est trop petite et très incommode; les granges sont auprès du château, ce qui est gênant pour lui.

S'il peut faire évacuer le village de Fromental, soit par achats, soit par prélation, soit par vacance de fonds ou confiscation féodale, comme il sera possible que cela arrive après tant de désordres, il y pourra transférer les métayers de Monsec, outre le superbe domaine qui s'y ferait, d'excellens fonds (*sic*), le tout bien exposé et à la vue des fenêtres du château. De cette manière, le seigneur serait libre autour de lui. J'en dis autant du village de la Gineste qui, à la vérité, n'est pas si bon et est un peu plus écarté.

Fontaines. — On observera que, par condescendance, la fontaine du château est à l'usage des villages voisins. Comme elle est abondante et comode, ils ont laissé combler la leur qui est un peu plus bas. Comme la source de la première est infiniment plus haut, si le seigneur [le] désire il pourra l'amener par des conduits jusques dans sa cour et dans ses jardins qu'elle embellirait, et, de là, pourrait tomber de 600 pieds de haut dans la rivière. En ce cas, le seigneur doit rouvrir et rebâtir à ses (P. 44) propres frais la fontaine du village, la rendre comode et d'un accès facile aux villageois ainsi que la justice l'exige.

Le pêcheur. — Au bas de la montagne de Monsec et sur le bord de la rivière et du chemin de Conty, est une maison de pêcheur où l'on tient cabaret; cette maison, ainsi que le droit de pêche sur la rivière depuis le moulin du Cazella jusques vis-à-vis Fourques, appartient au seigneur de Monsec, qui l'affirme à un pêcheur; on pourrait bâtir en ce lieu une bonne auberge, qui, à cause de la grande quantité de bateaux qui remontent ou descendent la rivière, et le grand passage de Rocolon, serait affermée très avantageusement. Le pêcheur a en outre quelques petites pièces de terre et che-nevière qui était jadis le jardin du château.

Domaine de la Garnison. — Tout en suivant le chemin, on arrive au domaine de la Garnison appartenant au seigneur

de Monsec, superbe et excellent domaine bien situé, extrêmement fertile quoique souffrant un peu par les débordemens de la Dordogne. Il serait peu difficile d'y remédier, de manière qu'au lieu d'emporter souvent les terres, le fleuve n'y laisserait qu'un limon précieux, en faisant au fond des levées de terre.

Le seigneur fera bien (s'il peut) de transférer la grange de ce domaine hors de l'atteinte des eaux. Une bonne place serait, non là où est la maison des métayers, mais la maison dite du Buys, qui est tout près, qui appartenait à M^r de Saintours; ou bien celle d'un riche paysan qui est auprès de la fontaine et au pié de la côte pour monter chez le curé de Mouzens, c'est-à-dire si ce particulier vient à la vendre.

La pièce de terre où est située la grange, ainsi que le grand pré voisin, excellent et bien arrosé, et une autre pièce (P. 45) de terre joignante, ont été aquis, il y a quelques années, à cause de la convenance et pour empêcher des voisins incommodes de s'y établir, et sont sujets à une rente envers les chanoines réguliers de Saint-Cyprien.

Prospérité de ce domaine. — Le restant du domaine, en fonds excellens, s'étend dans la plaine; il y a beaucoup de beaux noyers qui rendent beaucoup; on pourrait en planter d'autres et remplacer ceux qui ont été coupés depuis quelque temps.

Le long de la rivière, il y a un pré qui sert pour le domaine de la Garnison, auquel on donne encore des supplémens de fourrage dans les prés du Cazella. Ce domaine consiste en labourage de deux paires de bœufs, qui sont ordinairement à 1.000 l. la paire; on y nourrit huit ou 10 (*sic*) bœufs ou veaux de plus. Le métayer même y nourrit un cheval pour lui. Les pâturages des vérisses et des isles de la Dordogne aident à nourrir ces bestiaux.

Il y a quelques années, il y avait un métayer qui, actif et industrieux, y faisait assez de fourrages en garrousses, treffle, navels, millet pour nourrir ses bestiaux, et il ne touchait au foin que depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Le reste se vendait. On trouve peu de laboureurs de cette espèce.

Il y a en outre dans ce domaine des nourrisrages considérables en cochons, volailles.

La rivière. — Le long de la rivière, il y a une immense quantité de vérisses, c'est-à-dire de barres d'aubier; outre l'osier, qui se coupe tous les ans, et l'aubier tous les trois ans, le seigneur de Monsec, en le faisant garder dans la saison, en retire ce qu'il lui faut pour les cercles de toutes ses barriques et chauffage de (P. 46) four et vend le reste qui, quelque fois, lui fait 500 l. par an. Il doit avoir attention que les bestiaux n'y fassent pas de dégât. En 1783, plusieurs de ces aubiers, qu'on n'avait pas coupés depuis longtemps et qui se trouvaient trop grands, opposèrent de la résistance au grand débordement qui les déracina et n'en fit avec eux que plus de ravages dans la plaine; on ne doit ainsi les laisser que 5 ans. Lorsque la rivière forme de nouvelles isles, il faut avoir soin de les planter pour retenir les terrains.

Ces rivages et ces isles, dites les graviers de la Dordogne, fournissent d'abondantes commodités au seigneur de Monsec. Elles ont été inféodées en 1672 par messire Henry de Béthune, archevêque de Bordeaux, à messire Pierre de Touchebœuf de Clermont, chevalier, seigneur de Monsec, mon trisayeul, moyennant un homage et une acapte de 5 s. à chaque mutation tant de seigneur archevêque que de vassal¹.

Corde des bateaux. — La corde des bateaux qui remontent la rivière passe ordinairement de ce côté; le seigneur de Monsec est en droit de contraindre de passer de l'autre. L'intendant avait rendu à ce sujet une ordonnance qui n'a pas été mise à exécution, le commissaire et autres personnes chargées de cette affaire étant mortes. Le commissaire avait même été payé.

Chemin de Rocolon. — En revenant, on va au Cazella; pour cela on passe au chemin de Rocolon sur un rocher très scabreux; il serait nécessaire pour tout le pays qu'il fut accommodé. La ville de Saint-Cyprien, un peu avant la Révolution,

(1) *En marge* : Voyez l'acte reçu par Laville, notaire de Bordeaux,

avait fait un fonds de 4.000 l. pour cet objet. Le seigneur de Monsec n'a aucun intérêt à ce chemin ¹, mais on peut le faire tourner sous le pigeonier de Rocolon et arriver (P. 47) par un tournant et une pente douce devant la maison du pêcheur. Le seigneur ne doit pas souffrir qu'on fasse le chemin nouveau, ni le long du pré en montant le chemin de Picamilh au lieu appelé les bois de Monsec, ni derrière la maison du pêcheur et le long du chemin allant à Conty — les fonds sont trop précieux —; mais on peut le faire le long des graviers; la chaussée qu'il formerait mettrait une riche et superbe plaine à l'abri des débordemens.

Arrivé à Rocolon, on suit le chemin de ce nom sous la garenne du château. Le seigneur observera que, si le chemin dudit Rocolon jusqu'à Saint-Cyprien se termine, il pourra, de son château, faire un embranchement à travers sa garenne qui ira rejoindre le chemin de Rocolon; ainsi il pourra aller en voiture à Saint-Cyprien et à Siorac.

Au bas de Rocolon, on arrive au moulin, près et dépendances du Cazella, dont nous parlerons après.

Amenagements autour du château. — Au-dessus de la maison de la Loge, il y a une jeune vigne à la vue du château et qui en dépend. Sous la terrasse du château, il y a une petite vigne où la volaille de la cour ne laisse rien. Dans cette partie, on peut tenir des fruitiers et des abris pour des primeurs. Sous l'endroit appelé le bout du monde, on peut faire des petites terrasses, des plantations et jardinages, qui, outre l'utilité, fourniraient des promenades agréables et diversifiées.

Le jardin peut se pousser jusqu'au *bout du monde*, et, aux deux coins, on ferait deux beaux cabinets ayant les vues les plus magnifiques sur le fleuve, les trois plaines, les châteaux et maisons des environs et les côteaux qui terminent délicieusement cette superbe perspective.

(P. 48) Si le château a été ruiné, les paroisses coupables sont assez riches pour le rebâtir; il ne serait pas cher; on

(1) *En mai 1790*: Pour son usage particulier, il a son chemin de Picamilh.

pourrait le porter plus avant, là où est aujourd'hui le jardin.

Sous le château, du côté du nord, est une belle garenne fort étendue et où l'on peut percer de jolies routes. Cet endroit est susceptible de faire une habitation délicieuse.

Hommage à l'archevêque de Bordeaux. — Cette terre est dans la justice de l'archevêque de Bordeaux comme seigneur châtelain de Bigarroque et lui fait hommage. Messire François de Clermont, chevalier, seigneur de Monsec, mon 5^e ayeul, rendit en 1627 homage au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, pour le fief noble de Monsec et ses dépendances, dont il fournit un dénombrement très circonstancié. Messire Pierre de Touchebœuf de Clermont, chevalier, seigneur de Villeneuve et de Monsec, mon trisayeul, rendit en 1672 son homage et dénombrement pour Monsec au seigneur archevêque de Bordeaux et rappelle les anciens actes.

Messire Jean-Baptiste-François de Touchebœuf, chevalier, marquis de Clairmont, son petit-fils et mon ayeul, rendit son homage devant Laville, notaire de Bordeaux, en 1733, pour Monsec à Messire François-Honoré de Maniban, archevêque de Bordeaux.

Mon père, en 1779, rendit le sien devant Déjean, notaire de Belvez, pour Monsec, au prince de Rohan-Rohan (*sic*), archevêque de Bordeaux.

Reconnaisances. — Tous ces actes rappelant les anciens, lesquels se trouvaient dans la malle à Besse ou dans celle laissée à Cahors chez Lafage, fournissent un état circonstancié des situations, possessions et limites des biens de Monsec ainsi que des rentes sur les tènements de la Gineste, Fromental, Mural, Conty, les Graviers, et pourront servir au défaut (P. 49) des arrantemens et recognoissances en ce qu'ils détaillent la rente que ces quatre tènements doivent payer.

J'ai laissé dans la malle, à Besse, l'inféodation faite de ces fiefs par noble Jean de la Treilhe, alias de Suquet, seigneur de Monsec en 1455, devant...¹ notaire, original en parchemin,

(1) *En blanc dans le texte.*

ainsi que diverses reconnaissances de ces fiefs et 4 petits volumes terriers, reliés de ma main, contenant : le 1^{er}, les reconnaissances faites en 1597 à noble Marguerite de Foucault, dame de Monsec, veuve de noble François de Feletz, devant Cornut, notaire; le second, les reconnaissances faites à noble François de Clermont, seigneur de Monsec, en 16..¹, devant Castanier et Pradoux, notaires; le 3^e, les reconnaissances faites à noble Pierre de Touchebœuf, seigneur de Monsec, vers 1667, devant.....²; le 4^e, les reconnaissances faites à noble Bertrand de Montloufs, seigneur de Monsec, vers 15..¹, devant Blanchard, notaire.

En outre, il y avait une liasse de diverses reconnaissances au commencement de ce siècle à dame Anne de Drouard, veuve de messire François de Touchebœuf, comte de Clermont, seigneur de Monsec, colonel au régiment du Maine cavalerie, mon bisayeul, devant Tardieu, notaire de Saint-Cyprien³.

En outre, mon grand-père, en 1755, fit faire les reconnaissances de ses tenanciers devant Graffille, notaire de Saint-Cyprien, qui n'en a pas remis d'expédition au château.

En outre, Baynac, bourgeois de Saint-Cyprien, qui a été 12 ans fermier de Monsec, les héritiers de Lavialle, marchand de Saint-Cyprien, et Chau, de la paroisse de Mouzens, qui ont été aussi longtemps fermiers, doivent avoir des lièves (P. 50) de recette; ils peuvent, en outre, fournir beaucoup de détails et renseignemens sur les limites et étendue des possessions ainsi que M. de Saintours de Salibourne.

Eglise. — L'église de Mouzens est bâtie sur les fonds du seigneur de Monsec, qui, en conséquence de ce, a eu droit de banc avant tout le monde et la litre ou ceinture funèbre, tant intérieure qu'extérieure. Outre la possession immémoriale, M^r le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, comme seigneur de Mouzens en qualité de châtelain de Bi-

(1) Ainsi dans le texte.

(2) En blanc dans le texte. Vers 1560 selon la page suivante.

(3) En marge : Mayre, notaire de Saint-Cyprien, doit avoir les papiers de Tardieu.

garroque, concéda ces droits, en 1618, à messire François de Clermont et dame Anne de Felets, son épouse, mes cinquièmes ayeuls paternels, en considération de ce qu'ils s'étaient chargés de rebâtir l'église à leurs dépens; j'ai laissé cet acte dans la malle¹.

Ma mère, morte en 1767, mon grand-père, ma grand-mère, mon trisayeul et trisayeule, quadrisayeul et quadrisayeule y sont ensevelis. Voyés les registres mortuaires de l'église de Mouzens².

En 1640, messire François 2 de Touchebœuf de Clermont, chevalier, seigneur de Monsec, comme fils et héritier d'Anne de Felets, fut maintenu par arrêt du Parlement de Bordeaux en possession de certaines rentes.

Anciens seigneurs. — Les anciens seigneurs de Monsec (*Monte sicco vel Podio sicco*) étaient, vers 1300, les Laroque; ensuite, au commencement de 1400, les Suquet, alias (P. 51) de Treilia ou la Treilhe; enfin, en 1560, les Montlouys, dont le dernier, Pierre de Montlouis, épousa vers 1580 noble Marguerite de Foucauld, qu'il laissa héritière, veuve et sans enfants; elle se remaria à noble François de Félets, dont elle eut trois filles, dont l'aînée épousa noble Pierre de Beaumont de Pierretailade et mourut sans enfans; la seconde, nommée Anne de Félets, fut héritière et épousa³ messire François de Clermont, seigneur de Saint-Projet, mon 5^e ayeul.

J'ai laissé dans l'armoire, près la malle, une foule d'anciens titres des anciens seigneurs de Monsec plus curieux qu'utiles et purement généalogiques et historiques.

Fours à chaux. — Les bois, étant très rares dans tous ces pays, auront été dévastés. Le seigneur de Monsec peut faire descendre par la Dordogne, des environs d'Argental en Li-

(1) *En marge* : J'ai en outre laissé dans la malle une liasse d'enquêtes en faveur du seigneur de Monsec, touchant les honorifiques de l'église de Mouzens; peut-être on en trouvera les minutes au greffe de Bigarroque; en outre, encore un accord touchant les dîmes.

(2) *Suivent six lignes rendues volontairement illisibles par surcharge.*

(3) *En 1600, d'après le tableau généalogique (p. 172-173).*

mousin, des bateaux de charbons de pierre (*sic*), qui, surtout dans ces commencemens, ne lui coûterait pas cher, et il ferait d'excellente et abondante chaux, qu'il vendrait avantageusement, ainsi que de la brique. Il aurait de bonnes places pour construire ses chaudières, ou fours à chaux, sur les rochers de Rocolon ou au bas, près le moulin du Cazella; on les construirait comme on fait sur la côte du Lot, dans les environs de Cahors. Cette manière de fours est inconnue sur la Dordogne.

Bois. — Avec les bois du Cazella, le seigneur de Monsec, avec ordre et mesure, en a assez pour le chauffage de sa maison. (P. 52) Si le seigneur entre en possession du Fromental, soit par confiscation ou prélation, la partie de cette montagne du côté de l'église de Mouzens pourra être mise en vignes ou en bois.

V — Le Cazella

Situation. — Le fief du Cazella, situé en la paroisse de Saint-Cyprien, confronte avec les bois du seigneur de Monsec. Il y a sur la montagne, à my-côté et dominant la rivière et chemin de Saint-Cyprien et vis-à-vis Monsec à portée de canon, un vieux château dont il ne reste qu'une tour parfaitement bâtie, extrêmement solide, avec un beau portail chargé de belles sculptures. Les anciens bâlimens, en assez mauvais état, ont été acomodés à l'usage des métayers. Il y a, dessous, une bonne cave, taillée dans le roc, où le seigneur peut établir le pressoir de ses vendanges pour une plus grande commodité.

Productions. — Les bois du Cazella sont très considérables et s'étendent fort loin; il y a une ancienne vigne exposée au midi, donnant sur les prés de Sallepinson, elle fait une bonne qualité de vin qui se garde très longtemps; j'en ai bu qui avait 30 ans. Cette vigne se dégrade en divers endroits; on pourrait la rétablir. Il y a une nouvelle vigne d'une vaste étendue, occupant tout le plateau de la montagne du Cazella

et s'avancant fort loin jusques vers Saint-Cyprien; on pourrait l'achever et l'enclorre plus exactement.

Toutes les prairies, ou presque toutes, le long de la Combe et du ruisseau de Sallespinson en remontant vers Flaujac, (P. 53) dépendent du château du Cazella et fournissent un grand fourage pour les écuries du château de Monsec et les domaines; le surplus se vend. Le long de ces prairies, il y a beaucoup de marne, ainsi que dans les pièces de terre du côté de la vieille vigne. Ces prairies, pour peu qu'elles soient soignées, sont bonnes. Elles conduisent au petit moulin du Cazella, presque sur le bord de la rivière. Ce moulin aurait besoin d'être réparé; il est à sec l'été; mais, l'hiver, il peut moudre nuit et jour, outre que les moulins de la plaine ne peuvent aller à cause des inondations.

Le métayer du Cazella, qui cultive à moitié produit quelques maigres pièces de terre éparses sur cette montagne, ne pourroit subsister si on ne lui donnait aussi à faire valoir ce petit moulin. L'un et l'autre objet ensemble le font vivre à l'aise, et le mettent à même de bien payer le prix de son bail.

Dans le chenevier, sous la tour du Cazella, il y a, suivant une vieille tradition, un puits très profond et comblé, où le petit peuple prétend qu'il y a un trésor enseveli.

Tuilerie et fours à chaux. — Les voisins de ce fief sont, du côté du couchant, M^r Lavergne, médecin de Saint-Cyprien, et M^r d'Abzac de Trévi, qui jouit le bois qui est sous le château, ainsi que les chanoines réguliers de Saint-Cyprien, qui possèdent sur le bord du chemin, sous la Cazella, un four à chaux et une tuilerie pour laquelle ils font rente annuelle au château du Cazella d'une charge ou deux de chaux et de 20 s. tournois. Les agens de la Révolution qui ont spolié le clergé de ses biens, vendirent au district de Sarlat, au sieur Lavergne, médecin de Saint-Cyprien, ladite tuilerie et (P. 54) four à chaux pour 7.400 l. au préjudice des chanoines de Saint-Cyprien et l'affranchirent au nom de la nation de toute rente envers moi. Je fis à Tournay, au mois de janvier 1792, un acte devant Henry, notaire impérial, pour me pourvoir contre ces usurpations. Cet acte pourra beaucoup servir.

Acquisition. — Ce fief fut acheté en 1679 par messire Pierre de Touchebœuf de Clermont, chevalier, seigneur de Monsec, mon trisayeul, de M^{rs} de Malegat de la Vigueyrie et de Castel franc père et fils; il leur donna certains biens dans la plaine du Coux. Cet acte fut passé devant Huguet, notaire de Saint-Cyprien, dont les scèdes sont au pouvoir de Meyre, notaire royal dudit lieu; j'en ai laissé une expédition dans la malle, à Besse. C'est le seul acte que j'aye sur ce fief, et le seul nécessaire.

Hommage. — Ce fief fait hommage au seigneur archevêque de Bordeaux comme seigneur châtelain de Saint-Cyprien. Feu mon grand-père, en rendant son hommage en 1733 pour Besse et Monsec, le rendit en même temps pour le Cazella. Mon père, en 1779, en fit de même.

Mais, peu après, M^r Souc de Plancher, seigneur de Berbiguière de l'autre côté de la rivière, prétendit et demanda l'hommage du Cazella et fit assigner, fondé sur je ne sais quel titre, mon père à le lui rendre. Mon père, pour toute réponse, lui fit signifier les divers hommages aux archevêques de Bordeaux et fit assigner à la garantie M^r l'archevêque d'alors ¹. M. Souc se désista sans doute, puisqu'on n'en a plus entendu parler, et mourut quatre ans après.

Anciens seigneurs. — Ce fief qui, par ses vignes, bois et prairies, porte de grandes commodités au seigneur de Monsec, a été possédé autrefois par les Bardon de Segonzac, dits autrefois (P. 55) Bardon-Miguofolquier et Delmercat. Ensuite, aux seigneurs de Blanquet et ensuite aux seigneurs de la Vigueyrie.

Tour. — La canaille nationale se sera sans doute amusée à jeter par terre la tour du Cazella à cause des armoiries sculptées des anciens seigneurs du Cazella qui étaient sur la porte; elles consistaient en un cerf passant de... percé d'une

(1) *En marge*: Il faut trois hommages de suite. C'est fort indifférent en soy, mais il vaut mieux relever du roy, et mieux encore de l'Eglise, que d'un particulier.

flèche de... en pal, sur un champ de... au chef de... à trois étoiles de...¹

La bâtisse de cette tour étant prodigieusement solide, ils l'auront faite sauter; cela n'aura pu que détruire la maison des métayers qui est attenante; en ce cas, on la ferait rebâtir aux dépens des paroisses et des clubs.

La situation de ce lieu très scabreux donne sur la plaine de Saint-Cyprien et sur la rivière; le point de vue est magnifique, mais ne vaut pas celui de Monsec qui, plus accessible, jouit encore de la perspective de la plaine de Mouzens et du Coux².

VI — Conclusion

(P. 209) Me trouvant désœuvré dans mon exil en Irlande, j'ai pensé ne pouvoir mieux employer mon loisir qu'en mettant dans le plus grand détail et avec la plus extrême exactitude, autant qu'il est possible de le faire de mémoire seulement, tous les renseignemens possibles pour mes enfans soit pour leurs biens, affaires et preuves généalogiques, pour remédier en quelque sorte au ravage que la canaille roturière a pu faire de mes archives et de tous les monumens publics. Ce n'est que par une basse et infâme jalousie que les roturiers se sont permis tant d'excès contre la vraie noblesse de France. Désespérant de pouvoir atteindre à sa hauteur, ils ont voulu l'abaisser à leur niveau; mais leurs efforts seront vains et ne feront que manifester à jamais, et leur bassesse, et leur vile scélératesse, et je n'ai d'autre sentiment pour eux que le souverain mépris qu'ils méritent. Je dis que j'ai été exact dans cet ouvrage; j'ai pu me tromper pour quelques dates, lieux, noms de notaires et autres circonstances peu essentielles; le fond des choses est fidèlement rendu, je n'ai entendu que fournir des indications précieuses pour remédier aux pertes que ma famille aura pu

(1) Ces blancs sont dans le texte.

(2) Suit la description du très important domaine de Peyrilles, en Quercy; elle occupe 26 pages de notre manuscrit (p. 55 à 80).

faire¹. D'après les recherches et travaux considérables que j'avais fait en France, je me flatte que je serai assez heureux pour être utile en ce genre à mes amis et voisins et à un nombre considérable de maisons.

Fait au Rock, chez M^r James Spratt, gentilhomme du comté de Cork en Irlande, paroisse de Glanworth, diocèse de Cloyne près Mitchelstown, le dix juillet mil sept cens quatre vingt quatorze.

Le c^{te} de TOUCHEBŒUF-CLERMONT,
émigré français de la province de Périgord.

(Publié par J. Maubourguet)

(1) *En marge* : Peut être mon travail sera inutile, mais au moins je n'aurai rien à me reprocher.

VARIA

CURIEUX PROCÈS A SIREUIL-EN-PÉRIGORD

« M^r M^e Raymond Feyt, s^r du Coulombier, prestre, docteur en théologie, curé de Sireuil », y habitant avec sa sœur, demoiselle Anne Feyt, au début du XVIII^e siècle, paraît avoir eu le souci d'arrondir et d'améliorer sa propriété par des achats, et surtout des échanges, tout en manquant parfois d'argent.

Il avait acquis une partie des biens laissés à sa mort par le chevalier de Prouillac, et s'était associé pour leur exploitation avec un des notables de Sireuil, Raymond Mazel, marchand. Mais il reconnaissait devoir à ce même Mazel et à Jeanne Baillard, son épouse, le 5 décembre 1714, la somme de 147 livres.

Le 2 avril 1718, pour payer à M^e Pierre Lacombe, chirurgien, habitant du village du Repaire, paroisse de Tayac, la somme de 45 livres qu'il lui doit, « tant en argent que par le moyen des drogues, médicaments, journées et vacations que led. Lacombe a exposé dans sa maison », le curé de Sireuil est obligé de lui céder trois quartonnées de pré provenant des biens par lui acquis de la veuve du chevalier de Prouillac.

Ce pré se trouvait pourtant près du ruisseau qui coule du lieu de Cazelles à Cabrillac, et le moulin et la maillerie de Cazelles lui appartenaient, comme dépendant de la cure de Sireuil. En 1719, ce moulin de Cazelles, « battant en ruines et sans pouvoir moudre », où il manquait même « les meules, roudets, arrêt, trémiges et grapelle et autres outils », est loué par le curé, pour neuf ans, à partir du 1^{er} avril, au meunier du moulin de Cabrillac, pour la somme de 40 livres payable annuellement et la mouture gratuite « de tous les grains qui peuvent se consommer dans sa maison... pour convertir en pain bis ». Mais le s^r du Coulombier doit d'abord faire mettre moulin et maillerie en état. Ces nouvelles dépenses s'ajoutent aux vieilles dettes, et Raymond Mazel, marchand, lui remet, au début de 1720, un mémoire s'élevant à la somme de 118 livres.

Le 17 mai 1718, il réussit à échanger 16 quartonnées de terre, coustal et broussailles, situées du côté de Cazelles, à la « bornie »

(borgne) du chevalier de Prouillac, contre une terre fermée de murailles et contenant 5 quartonnées, située au Claux Redon, tout près du Bourg, le long du chemin de Sireuil à Cabrillac, et qu'une simple muraille sépare des terres de Raymond Mazel.

L'opération n'était certes pas mauvaise, mais le voisin Mazel, en bon marchand, aurait préféré qu'on lui réglât dettes et mémoire. Mazel et le curé Feyt avaient jusque-là eu de très bons rapports. Le marchand, quoique ne sachant pas signer, servait régulièrement de témoin pour les nombreux actes que le s^r du Coulombier faisait passer au notaire Lacomba, des Eyzies-de-Tayac. Et peut-être ces affaires d'argent se seraient arrangées entre eux, mais Jeanne Baillard, épouse Mazel, et demoiselle Anne Feyt, sœur du curé, se sont chargées de tout envenimer, par médisance ou calomnie, puisqu'il est question d'injures verbales et que procès s'ensuit.

Le 29 avril 1720, lad. Baillard obtient, en l'ordinaire de Commarque, une sentence contre la demoiselle de Feyt, qui interjette aussitôt appel. Raymond Mazel demande au Présidial de Sarlat l'avération d'une promesse de la somme de 147 livres du 5 décembre 1714, signée du Coulombier Feyt, curé de Sireuil, et le s^r Mazel et sa femme poursuivent led. s^r Feyt en l'Officialité de Sarlat pour la condamnation de la somme de 118 livres, suivant le montant du mémoire qui lui avait été remis.

La situation du curé paraît peu brillante, mais le roi du ciel et de la terre va venir à son secours. Le jour de la Fête-Dieu, on promène à Sireuil, comme partout, le Saint-Sacrement dans les rues; mais les rues de Sireuil sont vite parcourues. Le curé Feyt, partagé entre le souci d'allonger la procession et le désir de gêner quelque peu dans son droit de propriété le s^r Mazel, veut faire passer le Saint-Sacrement dans sa cour, mais, on devine par qui, le passage est fermé.

Une telle procession arrêtée un tel jour, ce dut être dans le Sireuil du XVIII^e siècle un beau scandale. Des violences, au moins verbales, durent s'ensuivre. Toujours est-il que le s^r Feyt dépose une plainte « contre led. Mazel et sa femme pour raison d'injures verbales proférées contre luy et lad. demoiselle sa sœur, et pour raison de l'irrévérence prétendue commise contre le Saint-Sacrement pour avoir fermé ou fait fermer un passage par où led. s^r curé voulait faire passer le Saint-Sacrement le jour de la Feste-Dieu », et un procès criminel commence à la fois en l'ordinaire de Commarque et pardevant le Sénéchal de Sarlat.

Mais le curé Feyt a dû mettre encore quelques torts de son côté, car Jeanne Baillard, épouse Mazel, à la suite d'une plainte, obtient

contre led. s^r curé une sentence rendue en l'Officialité de Sarlat le 29 juillet 1720, et naturellement le s^r Feyt interjette aussitôt appel.

Tous ces procès, sentences et appels, se greffent, s'enchevêtrent et chevauchent si bien qu'en octobre 1720 on est loin d'en prévoir la fin. Si précaire que soit la situation du curé, Raymond Mazel ne sait où pourrait le conduire son irrévérence contre le Saint-Sacrement, et voici que le 11 octobre, le curé Raymond Feyt, s^r du Coulombier, sa sœur, demoiselle Anne Feyt, Raymond Mazel, marchand, et Jeanne Baillard, conjoints, comparaissent d'un commun accord au bourg de Sireuil pardevant le notaire Lacombe, « lesquelles parties voulant sortir des procès qu'ils ont ensemble ».

« Après que lesd. Mazel et Baillard, conjoints, ont eu dit qu'ils reconnoissent led. s^r Feyt, curé dud. Sireuilh, pour un homme de bien et d'honneur et pour qui ils ont le respect que des paroissiens doivent à leur curé, et qu'ils seroient au désespoir de manquer à ce qu'ils luy doivent, reconnoissant aussy lad. demoiselle Feyt en ce qui la concerne pour fille de bien et d'honneur, et qu'ils ont désavoué, tant le mary que la femme, d'avoir donné ordre à leurs domestiques de fermer l'entrée de leur cour le jour de la Feste Dieu, parce que quoy qu'ils ayent droit de tenir leur cour ou sol fermés, néanmoins ils s'estimeront toujours honorés que la procession du Saint-Sacrement passe chez eux lorsque led. s^r curé ou ses successeurs voudront l'y faire, et sy les portes ne sont pas assez larges, ils feront démolir les murailles pour ouvrir au Roy du ciel et de la terre un libre passage, à condition néanmoins que cela ne pourra leur porter préjudice pour attribuer à qui que ce soit aucun droit de passage au travers de leur cour ou sol;

« Et que conte a esté fait de ce que led. s^r Feyt a dit avoir donné ausd. conjoints en compensation du contenu aud. mémoyre; que même pour prévenir les discussions qu'ils pourroient avoir ensemble, led. s^r Feyt a déclaré ne rien prétendre aux fruits que led. Mazel a receulés (recueillis) dans les biens du s^r chevalier de Prouillac, situés à Sireuilh, nonobstant toute association qui pourroit avoir esté faite, et que led. s^r Feyt a reconeu led. Mazel et sa femme pour gens de bien et d'honneur, et qu'il a dit les avoir toujours regardés comme un bon pasteur doit regarder ses paroissiens et que ce qu'il a fait à leur égard n'a esté que par un motif de religion.

« Les parties sont tenues à tel accord qui s'ensuit, scavoir que toutes les affaires que lesd. parties ont ensemble demeurent estaintes et assouplés et qu'il n'en sera plus fait aucune poursuite de part et d'autre. Et par le conte qui a esté fait entre les parties, led. s^r Feyt se

trouvant débiteur de la somme de soixante livres, qu'il a tout présentement contée réellement ausd. Mazel et Baillard conjoints, lad. somme de soixante livres en monnoye courante prinze et retirée par led. Mazel et sa femme dont ils se contentent, et en ont quitté comme quittent led. s^r curé, en promettant de le tenir quitte envers et contre tous à peyne de tous dépens, dommages, intérêts;

« Demeure convenu que led. s^r Feyt reconnoit que lesd. Mazel et Baillard, conjoints, ont droit de tenir leur cour ou sol clos et fermé, et que non seulement ce n'est pas un bien peubliq, mais encore qu'il n'y a aucun droit de passage, néanmoins, comme Dieu a le souverain domaine sur toutes choses, sy led. s^r curé de Sireuilh ou ses successeurs jugent à propos pour l'édification du publiq de faire passer la procession du Trais Saint-Sacrement dans la cour desd. Mazel, ils tacheront de le recevoir aveq toute la dessance possible, s'estimant honorés de recevoir le Seigneur chez eux.

« Et au moyen de ce, lesd. parties demeurent respectivement quittes de tout compte jusques au présent jour et hors de cour et de procès, tous dépens compensés. »

* * *

Hélas ! Les « affaires », au lieu d'être « estaintes », ne sont « qu'assoupies », et la paix n'est pas de longue durée, puisque nous trouvons la note suivante sur les registres de l'état-civil de la paroisse de Sireuil. « Le 6 septembre 1721 mourut la nommée Mérendette, servante de Mazel, sans recevoir aucun sacrement, son maître et maîtresse n'ayant pas voulu m'avertir, espérant par là de me faire des affaires. Elle a été ensevelie dans le cimetière des pauvres le 7, en présence de François Desplat et Denis Constantin. Ducolombier Feyt, curé de Sireuil ».

Pauvre Mérendette ! Je ne sais si son salut fut à jamais compromis par les différends qui opposaient ses maîtres au curé ; mais elle en fut, jusque dans la mort, l'innocente victime.

M. SECONDAT.

Cette livraison renferme une planche hors-texte

Le gérant responsable, J. RIBES.

Chaque année, le premier numéro du *Bulletin* renfermera un mandat qui facilitera le paiement de la cotisation (20^e en France et 30^e à l'étranger) et supprimera les frais de l'envoi d'une quittance. Cependant ceux qui désireront en recevoir une devront envoyer 0 fr. 75 en plus pour frais de timbre et de poste (1 fr. 75 pour l'étranger).

Ceux des membres de la Société qui auraient versé leur cotisation avant la réception de ce mandat ne devront pas, naturellement, en tenir compte.

Si, *fin avril*, la cotisation n'a pas été payée, le recouvrement en sera fait par la poste à partir du *1^{er} mai* et le montant en sera majoré de 2 francs.

Dans le cas de retour de la quittance non payée, la taxe de 0 fr. 90 pour non recouvrement et les frais d'une deuxième présentation seront à la charge du sociétaire.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Essai de bibliographie périgourdine, par A. de Rouméjoux, 40 fr.
Sigillographie du Périgord, par M. Ph. de Bosredon, 2 vol. 40 fr.
Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par M. Espérandieu, 1 vol., 15 fr.

Bibliographie générale du Périgord, par MM. A. de Rouméjoux, Ph. de Bosredon et F. Villepelet, 2 vol. et 2 compléments (le tome I est épuisé), 35 fr.

Exploration campanaire du Périgord, par MM. Brugière et Berthélé, 30 fr.

Histoire de la ville de Périgueux jusqu'au traité de Brétigny, par M. R. Villepelet, 1 vol., 20 fr.

Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par le C^{te} de Saint-Saud, 1 vol. 15 fr.

Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le C^{te} de Saint-Saud, 1 vol. 10 fr.

Vesunna Petrucoriorum. Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine, par P. Barrière, 1 vol. ill., 30 fr.

La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, par J. Durieux, 1 broch. 3 fr.

Escaliers de logis périgourdins, par M. Dannery, 15 fr.

Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX^e siècle, par M. Fournier de Laurière, 1 vol. 15 fr.

Les ex-libris et fers de reliure périgourdins, par le Dr Lafon, 1 vol. 40 fr.

Topographie agricole de la Dordogne, an IX, par André de Fayolle, 1 vol., 15 fr.

Le prix des exemplaires du *Bulletin* dont la Société dispose est 5 francs le fascicule (franco : 15 % en sus pour les frais).

S'adresser au Secrétaire-général.